

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2028 - 15 juin 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Ce que l'Assemblée pourra décider, les travailleurs pourront l'empêcher



**Ils veulent augmenter
la TVA... pour payer les
cadeaux au patronat !**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ 5 000 suppressions de postes dans l'Éducation nationale
- La TVA... sociale pour le patronat ; la TVA en l'Allemagne
- p. 6 ■ Les peines planchers ; la prison aux États-Unis
- HLM : loyers toujours plus chers
- p. 7 ■ Regroupement familial
- Contre des expulsions de lycéens à La Courneuve et à Grenoble
- Les Buffalo Grill en lutte pour leurs papiers et leur emploi
- p. 11 ■ Défiscalisation des heures supplémentaires
- Les « parachutes dorés »
- Inauguration du TGV Est
- Ramassage des déchets en vallée du Gier (Loire)

Législatives

- p. 5 ■ Un résultat sans surprise
- Les résultats de Lutte Ouvrière
- Les difficultés du PC à La Réunion

Tribune

- p. 6 ■ Le contre pouvoir sera dans les entreprises et dans la rue

Dans le monde

- p. 8 ■ Belgique : les Partis Socialistes perdent les législatives ; l'exploitation chez VW-Audi - Bruxelles
- p. 9 ■ Liberia : le procès de l'ex-président Charles Taylor
- La mort d'Ousmane Sembène, écrivain et cinéaste militant
- p. 10 ■ Bush et le Kosovo ; les prisons de la CIA
- p. 16 ■ Des engagements qui n'engagent à rien
- Pétrole ou biocarburants ?
- L'aide publique au développement

Anniversaire

- p. 10 ■ Il y a 25 ans : le gouvernement PS-PCF bloquait les salaires

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Kronenbourg Obernai (Bas-Rhin), Gemalto Saint-Cyr-en-Val (Loiret), Metaleurop
- p. 13 ■ Visteon Oyonnax (Ain), Peugeot-Citroën (Sochaux et Mulhouse), Technocentre Renault - Guyancourt (Yvelines)
- p. 14 ■ Sogerma Rochefort (Charente-Maritime), DDE de l'Isère, Alcan Issoire (Puy-de-Dôme)
- p. 15 ■ La Poste Auch (Gers), Hôpital Avicenne Bobigny (Seine-Saint-Denis), Hôpital de Nîmes, Rogliano Calais

• Impôt sur la fortune

Beau temps pour les riches

L'ISF, l'impôt de « solidarité » sur la fortune, cible des attaques de la droite et accusé, comme la fiscalité directe dans son ensemble, de faire fuir les riches hors des frontières, a été acquitté en 2006 par près de 457 000 ménages, soit 16 % de plus que l'année précédente. Appliqué aux patrimoines dépassant, en 2006, 750 000 euros, l'ISF ne concerne pourtant pas les biens professionnels ni les œuvres d'art, par exemple.

Les exonérations, additionnées au système de déclaration volontaire qui régit l'ISF, limitent fortement le rendement de cet impôt. Les 3,6 milliards

d'euros collectés ne représentent que 1 % environ des recettes fiscales, mais sont néanmoins en augmentation de 20 % en 2006. Selon le Syndicat unifié des impôts (SNUI), 86 % des ménages imposés l'ont été d'une somme moyenne de 1 100 euros seulement.

De plus, à dater de janvier 2007, tous bénéficieront, si nécessaire, du « bouclier fiscal » plafonnant leur imposition à 60 % de l'ensemble de leurs revenus. Cette protection des riches, mise au point par le gouvernement de Villepin, sera encore renforcée si Sarkozy tient sa promesse de limiter les

prélèvements à hauteur de 50 %. Autre échappatoire possible, l'investissement de 50 000 euros dans une PME, également promise par l'ex-candidat pendant sa campagne, qui permettrait potentiellement à 95 % des redevables de l'ISF de se trouver exonérés.

« Il n'y aura pas de suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, si je suis président », déclarait-il début 2007. Cette mesure, qui serait provocante à l'égard des couches populaires, n'est en effet pas nécessaire : l'ISF ne pèse guère sur la richesse croissante des plus fortunés.

Viviane LAFFONT

• Handicapés

Des promesses pour aller à la pêche aux voix

Invité au congrès de l'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées (Unapei), qui se réunissait à Tours à la veille du premier tour des élections législatives, Sarkozy a annoncé plusieurs mesures pour faciliter l'intégration des handicapés à l'école et au travail. Il a notamment annoncé la création d'un « droit opposable » à la scolarisation pour les enfants handicapés, c'est-à-dire la possibilité de saisir la justice pour faire respecter le droit d'être scolarisé dans l'école de son quartier.

Voilà encore une promesse destinée à capter quelques voix supplémentaires pour les candidats de l'UMP. Le problème, selon les associations concernées, c'est que cette obligation est déjà inscrite dans la loi handicap du 11 février 2005, mais qu'elle n'est pas appliquée.

Quant au « droit opposable », déjà évoqué à propos du

logement des plus démunis, il semble devenir une formule à la mode. Reste que cette formule magique ne créera ni les structures d'accueil, ni les personnels qualifiés nécessaires pour prendre en charge les jeunes handicapés et faciliter leur intégration au milieu des autres jeunes scolarisés. On peut d'autant

plus en douter que, en prévoyant de réduire les enveloppes budgétaires pour tous les services publics, le tandem Fillon-Sarkozy ne marquera aucune rupture avec les orientations des gouvernements qui l'ont précédé.

Roger MEYNIER

**Fête de
Lutte Ouvrière
à Bordeaux
Samedi 23 juin
à partir de 16 h 30
Salle Louise-Michel
Saint-Médard-en-Jalles**

• Et pour vous ce sera ?

Un Sarko-Vodka !

Deux chaînes de télévision belges ont diffusé un vidéo du début de la prestation de Nicolas Sarkozy devant la presse internationale, lors du sommet du G8. Celle-ci montre le président français dans un état ressemblant fort à l'ébriété.

Commentaire du présentateur belge : « Le président français sortait d'entretien avec son collègue russe Vladimir Poutine et, apparemment, il n'avait pas bu que de l'eau. » On le voit effectivement arriver au pupitre de sa conférence titubant et pas très clair. Il tanguait un peu, s'excuse auprès des journalistes d'un retard qu'il attribue à un entretien prolongé avec le dirigeant russe, semble s'apprêter à dire autre chose et finalement passe la parole au parterre de journalistes, invités à lui poser des questions, tout en affichant un sourire assez hébété.

Personne ne peut reprocher à Sarkozy, qui n'a paraît-il pas l'habitude de boire de l'alcool, d'avoir sacrifié – si c'est le cas – à l'hospitalité russe.

Mais ce qui est remarquable, c'est qu'il aura fallu que la séquence en question fasse un tabac sur internet pour que la presse française y fasse allusion.

C'est ce qu'on appelle le « politiquement correct ».

Jacques FONTENOY

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

D'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 11 juin



La droite a les mains libres à l'Assemblée, aux travailleurs de l'empêcher d'appliquer dans le pays ce qu'elle aura décidé

Sarkozy aura donc la majorité qui lui permettra, comme il l'a dit, de tenir ses promesses faites à la droite. Et certainement bien d'autres promesses, pas encore annoncées, de mauvais coups envers les classes populaires.

Mais s'il se croit les mains libres, il a tort ! L'ensemble des salariés ne se laissera pas éternellement pousser vers la misère. Ce qui guette tous les travailleurs, non seulement les mal ou sous-payés mais aussi les moyennement payés, ce sont les plans sociaux, les licenciements, avec la perte de leur salaire remplacé par des indemnités de chômage insuffisantes pour vivre, jusqu'à se retrouver au RMI et se faire reprocher par la droite d'être « assistés ».

Sarkozy, comme pendant les cinq ans de gouvernement passés et de majorité de droite, pourra continuer à « assister » le patronat, surtout le grand, par des sommes qui atteignent ou dépassent largement la centaine de milliards d'euros. Rien que le pourboire de cadeaux fiscaux qu'il vient de faire aux plus riches pèsera de 11 à 15 milliards d'euros sur le budget de l'État. Mais cela, c'est uniquement une aumône pour récompenser ses électeurs. Pendant cinq ans, il pense pouvoir continuer à répondre présent à toutes les sollicitations du grand capital.

Mais s'il a les mains libres à l'Assemblée, Sarkozy ne les a pas dans le pays. Le monde du travail peut être sujet à des colères soudaines et imprévisibles. Il l'a montré dans le passé. La moindre petite grève ignorée peut, en certaines circonstances, se propager comme une traînée de poudre. De la poudre, le patronat va en répandre partout et, sans qu'on sache d'où elle vient, de Sarkozy probablement, une étincelle enflammera le tout.

Un ministre de Sarkozy a dit que le Parti Socialiste entretenait la haine des patrons chez les travailleurs. C'est prêter beaucoup au Parti Socialiste. La haine des patrons, c'est le patronat lui-même qui la suscite.

Rien qu'un tout petit exemple : il vient de se

dérouler sur une zone industrielle de l'étang de Berre, dans les Bouches-du-Rhône. Quelques centaines de travailleurs de Cofathec, une filiale de GDF employant 1 200 personnes et qui s'occupe de la maintenance des installations dans plusieurs entreprises des raffineries (Esso, Total, Shell, BP) et dans la sidérurgie à Arcelor (ex-Sollac) à Fos, se sont mis en grève le 25 mai. Cela faisait suite à une quasi-provocation de leur direction qui avait proposé une simple augmentation de 1,5 % accompagnée de 26 centimes pour la prime de déplacement. Les grévistes ont cherché à étendre la grève dans la zone industrielle, et cela a marché. Cela s'est étendu ; peu, mais étendu quand même. Cela n'a pas été à l'appel des syndicats, mais avec dix travailleurs par-ci, trois par-là, cela a touché plusieurs entreprises de la zone, en dehors de Cofathec.

Sarkozy et le patronat du voisinage ont dû prendre peur, car le sous-préfet lui-même est intervenu et le patron a cédé en grande partie aux revendications des grévistes.

Pourquoi ? Parce qu'aussi bien Sarkozy que le patronat environnant craignaient l'extension. Cela évidemment aurait été gênant à la veille d'une élection. Mais la crainte était là quand même.

Bien sûr, ils veulent faire une grande partie de leurs mauvais coups cet été, pendant les vacances. Mais l'écœurement sera d'autant plus grand à la rentrée.

La conclusion est que Sarkozy aura une majorité de béni-oui-oui dans son Assemblée, qui voteront, comme un seul homme, ce qu'il voudra.

Mais quant à tout faire appliquer, c'est un autre problème. Ce n'est pas l'Assemblée qui lui mettra des bâtons dans les roues, ce sont les grèves. De Gaulle a connu cela. Sarkozy est trop jeune pour avoir retenu toutes les leçons de l'histoire, mais chacun doit faire son expérience !

Arlette LAGUILLER

• Le Front National « laminé » après les législatives ?

Des idées réactionnaires toujours présentes

Avec 4,29 %, le Front National a réalisé son score le plus bas depuis plus de vingt ans. Jusqu'à présent, même s'il n'atteignait pas aux élections législatives les 16,86 % recueillis par Le Pen aux présidentielles de 2002, il obtenait autour de 10 % en 1986 et 1988, 15,4 % en 1997 et encore 11,34 % en 2002.

Pour les médias, ce recul marquerait la fin du Front National : « Une sale histoire qui touche à sa fin », titrait *Libération* le 12 juin, et *Le Monde* du même jour dressait « l'acte de décès de l'extrême droite », où se referme « une longue, trop

longue parenthèse ».

Quant à Rachida Dati, ministre de la Justice, elle déclarait dimanche soir 10 juin « qu'on peut se réjouir que les Français qui votaient Front National reviennent dans le champ républicain »... en por-

tant leurs voix sur les candidats de la majorité présidentielle.

Il est indéniable que les voix perdues par le FN ont été en grande partie récupérées par l'UMP. Cela a commencé avec l'élection présidentielle, où Sarkozy avait repris les thèmes chers à Le Pen sur l'immigration, la xénophobie, le mépris affiché envers les travailleurs, etc. Il a réussi son opération de détournement de voix d'autant plus facilement que les électeurs

qui votaient auparavant pour l'extrême droite ont vu, avec Sarkozy, la possibilité que leurs idées soient mises en pratique au gouvernement. Les élections législatives n'ont fait que confirmer le choix de ceux-là, et ont poussé une partie des autres à l'abstention.

Le FN retrouvera-t-il dans l'avenir les résultats qu'il faisait précédemment ? Cela reste tout à fait possible, car les conditions qui ont permis son ascension

n'ont pas disparu. En tout cas, même si le nombre de voix du FN a chuté, les idées réactionnaires qu'il propage sont toujours bel et bien présentes. Elles ont juste changé de porte-parole, Sarkozy et ses comparses s'en faisant des représentants pour l'instant plus crédibles. Et le « champ républicain », tel que le défend Rachida Dati, dégage des odeurs à peine moins nauséabondes que celui d'un Le Pen.

Marianne LAMIRAL

• **Éducation nationale**

5 000 suppressions de postes... et une de ministre

Recevant en personne les représentants des syndicats d'enseignants au lendemain du premier tour des élections législatives, Sarkozy leur a annoncé la mise au rencard des décrets de Robien, signés il y a quatre mois par l'ancien ministre de l'Éducation nationale. C'était un petit signe préélectoral à l'usage des enseignants concernés, et un clin d'œil appuyé aux parents d'élèves, semblant promettre une remise à plat de la politique gouvernementale dans l'éducation.

Mais la dégradation des conditions d'étude qu'allait immanquablement entraîner l'application des décrets de Robien dans les lycées et les collèges, par la suppression d'options, de demi-groupes, de matières dites non fondamentales, sera-t-elle vraiment stoppée ? Et en sera-t-il de même pour l'aggravation des conditions de travail des enseignants, dont un certain nombre allaient voir leurs horaires de cours étendus, sans augmentation de salaire ? Ceux-ci avaient d'ailleurs à plusieurs reprises montré leur opposition aux décrets lors de journées de grève et de manifestations.

En fait, en matière d'école, rien de fondamental ne semble avoir changé par rapport à la politique mise en

œuvre par de Robien et Villepin. Si certains dirigeants syndicaux se déclarent satisfaits, cela ne peut être le cas de la majorité des enseignants, des élèves ni de leurs parents. Le seul souci qui avait présidé à la rédaction des décrets de Robien, les mesures d'économies à prendre sur l'école, aux dépens des jeunes et des personnels des établissements, demeure bien ancré dans les intentions du nouveau président. Les 5 500 suppressions de postes programmées pour 2007, les crédits insuffisants, les fermetures de classes en primaire, les classes trop chargées et les élèves en difficulté, rien de tout cela n'est jusqu'à présent remis en cause, pas plus que l'objectif gouvernemental du non-remplacement des enseignants partant à la retraite, qui s'inscrit dans le projet de suppression d'un emploi de fonctionnaire sur deux.

Il ne suffit pas de proclamer dans les discours que la priorité sera donnée à l'éducation. Il faut que cela s'accompagne de faits concrets. Pour le moment, ceux-ci vont en sens inverse. Et une autre politique, soucieuse des jeunes et de leurs enseignants, il faudra que les uns et les autres l'imposent.

Viviane LAFFONT

• **TVA « sociale »**

Le beurre et l'argent du beurre pour le patronat

Interrogé à la télévision au soir du premier tour des législatives, Borloo a laissé percer la possibilité d'une augmentation du taux de la TVA.

Le lendemain, le Premier ministre, Fillon, confirmait la volonté de son gouvernement « d'ouvrir le chantier de la TVA sociale ». Et le surlendemain Jean Arthuis, ancien ministre de l'Économie mais toujours compère de Sarkozy, fixait même la hausse possible à cinq points, tout en n'hésitant pas à affirmer qu'il n'y aurait pas d'augmentation des prix.

Il s'agirait donc d'augmenter le taux de la TVA actuelle sur les produits de consommation. Mais cette TVA supplémentaire serait dite « sociale », parce que ses recettes ne seraient pas affectées aux caisses de l'État, mais au financement de la Sécurité sociale, et ceci... à la place des cotisations patronales sur les salaires ! D'un côté, les cotisations patronales seraient donc diminuées, voire supprimées,

sans pour autant que cette partie du salaire soit rendue aux salariés. De l'autre, les consommateurs seraient surtaxés pour remplir les caisses de la Sécurité sociale.

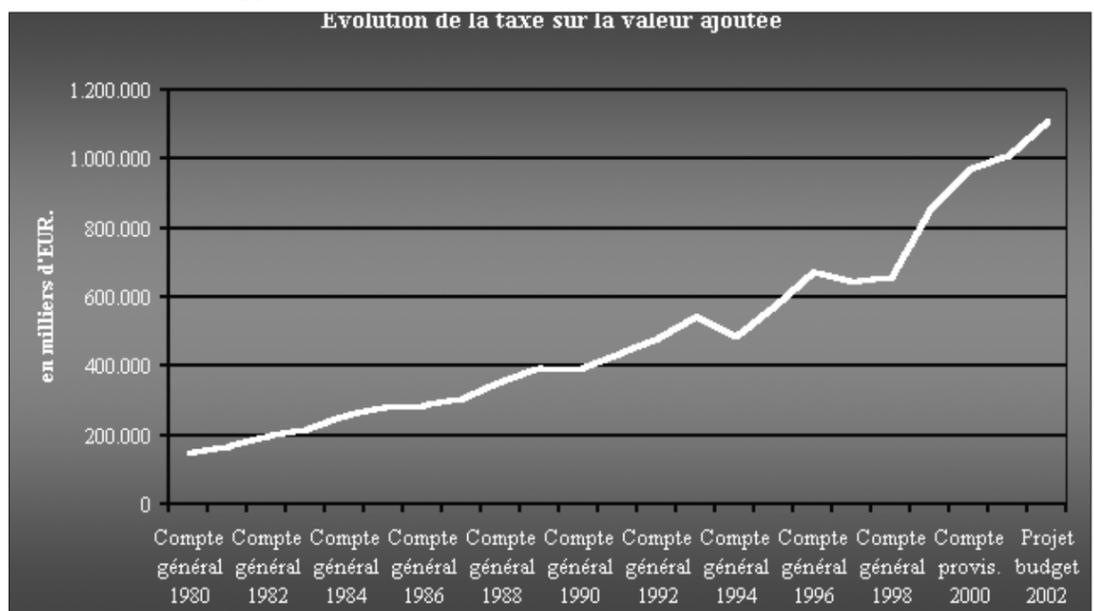
Cette escroquerie en bonne et due forme est présentée avec les habituelles raisons d'intérêt général. On nous dit que « nos » produits seraient moins chers à l'exportation, qu'ils seraient mieux protégés contre la concurrence des pays où la main-d'œuvre est bon marché, qu'ils se vendraient plus et mieux. On ajoute que, puisque les « charges » et le « coût du travail » diminueraient, les patrons embaucheraient, les emplois seraient protégés et les délocalisations évitées. Et Fillon d'affirmer que l'appellation « TVA anti-délocalisations » serait bien mieux adaptée que celle de « TVA sociale » !

Quelle que soit l'épithète dont on l'affuble, la TVA est, et resterait, l'impôt le plus injuste qui soit. Les entreprises en sont totalement exonérées, seuls les

consommateurs l'acquittent. Tous la payent, les érémites et les smicards, comme les Pinault, les Dassault et les Lagardère, à cette différence près qu'elle ne pèse pas le même poids dans le budget des uns et des autres. Si elle voit le jour, la TVA « sociale » affectera d'abord et surtout les premiers, ceux qui n'ont pas d'autre choix que de consacrer la quasi-totalité de leurs revenus à l'achat de produits de consommation. Pour les autres ce sera tout bénéfique.

Quant à ceux qui, tel Jean Arthuis, osent affirmer qu'avec une augmentation de cinq points du taux de TVA (soit 24,6 % au lieu des 19,6 % actuels) il n'y aurait pas d'augmentation des prix, parce que l'exonération des cotisations patronales permettrait aux patrons de baisser leurs prix de vente, ils prennent ceux qui les écoutent pour des enfants de chœur !

Sophie GARGAN



La TVA, une taxe qui rapporte de plus en plus...

TVA : l'exemple de l'Allemagne

La « TVA sociale » est l'une des mesures mises en avant par Nicolas Sarkozy tout au long de sa campagne électorale. Dans son dernier livre, *Ensemble*, il explique « qu'il faut expérimenter le transfert d'une partie des cotisations sociales sur la TVA ». Il voit dans cette « TVA sociale » « un moyen pour lutter contre les délocalisations, pour créer de l'emploi, pour faire augmenter le pouvoir d'achat ». Et dans ses discours, Sarkozy a pris l'exemple de l'Allemagne, où cette mesure a été mise en œuvre, pour prétendre que cela aurait permis au pays de retrouver le chemin de la croissance.

En Allemagne en effet, les consommateurs doivent dorénavant s'acquitter d'une TVA de 19 % sur la valeur des produits qu'ils achètent, contre 16 % auparavant. Seuls les produits soumis à une TVA réduite, comme les denrées alimentaires, ne sont pas concer-

nés par cette augmentation. Dans le même temps, le taux de cotisation à l'assurance-chômage est passé de 6,5 à 4,2 %, ce qui allège d'autant le coût du travail... pour les patrons.

Cette mesure n'a été introduite que le 1^{er} janvier 2007, et évidemment personne n'a de

recul suffisant pour en tirer une conséquence quelconque. De son côté, l'économie allemande n'a jamais été « malade ». Depuis 2003, l'Allemagne est ainsi devenue le premier exportateur mondial, devant les États-Unis, avec une population très inférieure (80 millions contre 300 millions). Et cela malgré les discours répétés, sur le niveau des salaires qui serait trop élevé, que les patrons tiennent là-bas aux travailleurs. Mais visiblement, ce niveau des salaires ne gêne pas les exportations.

Le chômage est en baisse outre-Rhin, si l'on se fie aux chiffres officiels. Mais, comme en France, les statistiques sont

largement faussées, avec la multiplication des stages bidons, des radiations, etc. Quant à la situation des chômeurs, elle s'est profondément dégradée avec la baisse considérable des indemnités des chômeurs de longue durée, soit plus de 12 mois, et l'obligation d'accepter des emplois sous-payés alors qu'il n'y a pas de salaire minimum en Allemagne.

À côté de cela, le monde des privilégiés se porte très bien : en 2006 les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 25 %. Les entreprises de la métallurgie ont augmenté leurs profits de 30 %. Et comme tout cela ne suffit pas à satisfaire la

soif de profits de la bourgeoisie, le gouvernement vient de présenter un projet de loi qui vise à abaisser à 29,8 %, à compter de 2008, l'actuel taux d'imposition des entreprises qui s'élève à près de 39 %.

Voilà le fameux « modèle allemand » vanté par le gouvernement : un des pays les plus riches d'Europe où la pauvreté se développe à un niveau jamais connu depuis les années d'après-guerre ; selon les critères européens, 13 % de la population allemande vivait sous le seuil de pauvreté en 2005... contre 9,2 % en 2000 !

Henri MARNIER

• Le premier tour des élections législatives :

Un résultat sans surprise

Au soir du premier tour de l'élection présidentielle, tous les représentants des grands partis politiques de droite et de gauche se félicitaient du taux élevé de la participation : près de 84 % des électeurs inscrits s'étaient rendus aux urnes. Ils y voyaient la preuve que les citoyens se passionnaient de nouveau pour la vie politique, et une « victoire de la démocratie ».

Au soir du premier tour des élections législatives, les mêmes devaient constater qu'avec près de 40 % d'abstentions, le record dans ce type d'élections depuis les débuts de la V^e République était largement battu. Mais très vite les commentateurs cessèrent de s'interroger sur ce résultat qui ridiculisait les propos qu'ils avaient tenus sept semaines auparavant, pour ne plus parler que de l'importance de la « déferlante bleue », du succès de l'UMP.

Cette abstention record n'aurait pourtant dû surprendre personne. Beaucoup d'électeurs ont considéré que les jeux étaient faits depuis le 6 mai. Depuis la modification du

calendrier électoral par le gouvernement du socialiste Jospin, qui place les élections législatives immédiatement après la présidentielle, le parti qui a gagné la présidentielle est assuré de ce fait d'une victoire aux législatives, comme l'ont montré les exemples de 1981, 1988 et 2002. Du coup, ces élections, destinées à élire un Parlement sans grand pouvoir, deviennent une formalité qui n'a aucune raison de passionner l'opinion.

En nombre de voix, l'UMP et ses alliés se réclamant de la majorité présidentielle n'ont pourtant pas obtenu la majorité des suffrages (41,91 % des voix). Et cela bien que la pompe à aspirer les suffrages lepénistes ait continué à fonctionner (encore qu'il soit difficile de savoir quelle fraction de l'électorat du Front National a voté pour l'UMP, et quelle fraction s'est abstenue). Mais si l'UMP et ses alliés n'atteignent pas la majorité absolue des voix, la loi électorale aidant, ils sont d'ores et déjà pratiquement assurés d'occuper les trois quarts des sièges de l'Assemblée nationale.

L'opération lancée par Bayrou avec son MoDem s'est aussi enlisée dans ce borborygme électo-

ral. Les 18,57 % des voix obtenus par Bayrou à la présidentielle se sont mués en un 7,61 % le 10 juin, lui retirant tout espoir de constituer un groupe parlementaire de droite concurrent à l'UMP, et peut-être même d'être représenté à la Chambre des députés, en dehors de son cas personnel, puisqu'il bénéficiera d'une « non-concurrence » de l'UMP.

Le Parti Socialiste de son côté n'a pas réussi à conserver son électorat du premier tour de la présidentielle, ni en voix, ce qui est logique du fait de l'importance de l'abstention, ni même en pourcentage (24,73 % contre 25,87). Et il va payer au deuxième tour le fait qu'il ne pourra guère compter sur l'apport des voix de ses alliés, bien que le Parti Communiste se soit finalement mieux tiré

d'affaire que ce qu'envisa-geaient les pronostiqueurs. Il ne pourra certes pas constituer un groupe parlementaire mais, grâce à des personnalités connues, à son implantation locale, il comptera plus de députés que les Verts, qui ne peuvent espérer qu'un nombre très réduit de sièges. Mais le résultat du PCF à l'échelon national, avec ses 4,25 %, s'il est bien meilleur que celui de Marie-George Buffet à la présidentielle, est insuffisant pour permettre d'obtenir au deuxième tour de nombreux élus parmi les candidats en ballottage.

Sarkozy est donc assuré, dès avant le deuxième tour, de disposer d'une majorité à sa botte, qui votera sans rechigner (du moins au début, tant qu'aucune agitation sociale ne viendra

troubler le paysage politique) tout ce qu'il voudra, toutes les prétendues « réformes », destinées à s'attaquer au monde du travail. Mais c'est justement sur le terrain social qu'il risque de rencontrer des problèmes, car si le chômage, les désillusions apportées par les gouvernements de gauche, le résultat des dernières élections, l'absence de perspectives offertes par les directions syndicales, ont démoralisé la classe ouvrière, les forces de celle-ci sont intactes.

Et ceux qui prétendent que le pouvoir réside uniquement dans les urnes pourraient bien s'apercevoir un jour prochain que les luttes ouvrières et que les grèves peuvent faire bien plus que les bulletins de vote.

François DUBURG



Un bureau du vingtième arrondissement de Paris.

Les résultats de Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière présentait des candidats dans presque toutes les circonscriptions de la métropole, ainsi qu'à la Réunion, en Martinique, en Guadeloupe (avec, dans ces deux dernières, Combat Ouvrier).

Nous avons prévu, bien avant le résultat de l'élection présidentielle, que la campagne menée par le Parti Socialiste en faveur d'un vote prétendument « utile » jouerait fortement en notre défaveur. Et dans ces élections législatives organisées dans la foulée de la présidentielle il aurait été stupide d'espé-

rer un meilleur résultat.

Les 563 candidates et candidats de Lutte Ouvrière se présentaient pour avoir l'occasion d'exposer largement le programme de défense des travailleurs, qu'il nous paraît indispensable de populariser, dans la perspective des luttes sociales à venir.

De ce point de vue, les 218 264 électeurs (0,86 % qui, en votant pour nos candidats, se sont reconnus dans ce programme, ne sont pas négligeables.

F.D.

• À la Réunion

Les difficultés du PCR

Plus qu'en métropole, le premier tour des élections législatives a été marqué à la Réunion par un fort taux d'abstention, qui a dépassé les 50 %. Mais à l'inverse il n'y pas eu dans l'île de vague bleue, tout au plus la confirmation du vote de la présidentielle qui avait donné une nette avance à Ségolène Royal.

Contrairement à 2002 où la gauche avait présenté des candidats uniques, cette fois-ci le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont chacun présenté (ou soutenu) des candidats dans les cinq circonscriptions. Cette marche séparée a davantage profité au Parti Socialiste, le Parti Communiste Réunionnais ayant eu, quant à lui, plus de mal

à convaincre les électeurs.

Élie Hoareau, le secrétaire général du PCR et ancien député-maire de Saint-Pierre, a été distancé au premier tour par le candidat de la droite et celui du PS, et de ce fait il a été éliminé, tout comme Pierre Vergès. Quant à Paul Vergès, le président de la Région, c'est de justesse qu'il a pu se maintenir, ayant devancé de peu le candidat du Parti Socialiste. Seule Huguette Bello sauve la face au PCR avec 46,67 % des voix dans sa circonscription. Cette dernière avait soutenu Ségolène Royal au premier tour des présidentielles, alors que son parti avait appelé à voter pour Marie-George Buffet.

Le « rassemblement de tous

les Réunionnais » prôné par le PCR n'a donc pas fait recette. Présentée comme devant « sortir la Réunion de la précarité et du mal-vivre », cette politique était avant tout destinée à préparer les entreprises locales à investir, à « créer un statut d'entreprises franches », autrement dit à permettre aux patrons d'amasser des profits, comme si la richesse patronale allait nécessairement amener un mieux-être pour les travailleurs. À mener une politique que ne désapprouveraient pas le PS ni même la droite, rien d'étonnant qu'au bout du compte le PCR favorise ces partis... à son détriment.

Émile GRONDIN

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 107 (mai-juin 2007)

L'élection présidentielle et après

Sarkozy à la présidence : dans la continuité d'un pouvoir réactionnaire
Commentaires sur le premier tour de la présidentielle
Que signifie politiquement « le camp des travailleurs » ?

Élections législatives des 10 et 17 juin 2007
plus de 560 candidates et candidats de Lutte Ouvrière

Tribune de la minorité :

Sarkozy fait son malin, pour combien de temps ?

Documents

Résultats

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Le contre pouvoir sera dans les entreprises et dans la rue

Telles que les choses sont emmanchées avec ce premier tour des législatives, Nicolas Sarkozy décrochera une écrasante majorité au second. Avec quelque 40 % des votants, l'UMP flanquée d'ex-UDF pendus à ses basques pour sauver leurs postes, peut décrocher quelque 80 % des sièges. C'est leur démocratie ! Mais ce mode de scrutin dit « majoritaire » est « étudié pour »... Instauré par De Gaulle il y a 50 ans, pour gonfler les gagnants : à l'époque son parti gaulliste. Puis le Parti socialiste flanqué du Parti communiste, des Verts et quelques autres, s'en est servi pour s'en trouver lui aussi « bouffi » à la chambre des députés. Et après le passage du septennat au quinquennat pour le mandat présidentiel, le phénomène a été amplifié encore par le choix du socialiste Jospin d'organiser la présidentielle avant les législatives, devenues sous-produit de la première. Voilà entre autres pourquoi le parlement comptera cette fois une belle majorité de députés sarkozystes.

Rien de réjouissant évidemment. Depuis des mois, Sarkozy serine son programme clairement dirigé contre les classes populaires. Les ministres de son gouvernement ont organisé un premier défilé de leurs mesures d'été et d'automne.

Le plafonnement de l'impôt à 50 % des revenus, comme la suppression des droits de succession, favorisera essentiellement les plus riches des riches.

L'incitation aux heures supplémentaires est d'abord destinée aux patrons qui en décident et vont empocher la ristourne, sous forme d'abattement de charges sociales sur ces heures. Les travailleurs n'ont qu'à suer davantage s'ils veulent gagner davantage, ce qui creusera encore le fossé entre ceux à qui on impose de travailler trop longtemps, et ceux qu'on jette au chômage.

Le service minimum en cas de grève dans les transports voire dans l'éducation, c'est un message destiné à l'ensemble du patronat. Car c'est également à celui du privé qu'il sera ainsi donné un feu vert pour contester toute grève, pas seulement dans les transports.

Quant à la révision du Code du travail et tout particulièrement du contrat de travail, elle vise à satisfaire ce patronat qui le trouve trop rigide. Les projets de remplacement du CDI par on ne sait

trop quel contrat plus précaire sont encore dans les cartons. Mais on connaît la chanson selon laquelle les patrons embaucheraient davantage s'ils avaient plus de facilités légales... pour licencier !

Et pour financer ces nouvelles prodigalités au monde patronal, il y aura peut-être une nouvelle TVA... À coup sûr de nouvelles économies sur la Sécurité, par l'instauration de « franchises » en matière de santé. Les travailleurs les plus pauvres vont devoir mettre davantage de leur poche, sinon ne plus se soigner comme ils le devraient.

Tout le programme de Sarkozy est une machinerie à fabriquer davantage de chômeurs et de pauvres, déjà rodée par le gouvernement dont il sort, mais également par les gouvernements socialistes antérieurs – tous ayant surenchéri dans les largesses au patronat, au détriment des travailleurs. Et encore aujourd'hui, le Parti socialiste exhorte à aller voter pour lui au second tour, comme s'il était de la plus haute importance qu'il ne perde pas trop de députés, alors qu'il n'affiche rien de positif pour les travailleurs. Et pour cause, voilà longtemps qu'il ne fait, lui aussi, que passer les plats aux possédants.

Sarkozy a donc la vedette. Un genre d'homme nouveau « qui dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit ». À voir. Car la seule inconnue, c'est la réaction des travailleurs et des jeunes aux mesures prises contre eux. Elle est de taille puisqu'ils se comptent par millions qui par leur travail font tourner la machine, mais peuvent aussi la gripper s'ils s'y décident et l'organisent.

Il est frappant de voir comment les responsables politiques, de droite comme de gauche, s'inquiètent des quelque 40 % d'abstentions à ce premier tour des législatives. Qui sont ces réfractaires, parmi lesquels beaucoup de jeunes selon les sondages ? Ils pourraient bien faire partie de la vaste troupe qui se prépare à résister et à se mettre en marche, dans les entreprises et dans la rue ? Ce qui est une angoisse pour eux, est un espoir et une perspective pour nous.

Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 11 juin 2007, édités par La Fraction.

Convergences Révolutionnaires n° 51 (mai-juin 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Articles : Les élections présidentielles : le « diable » est élu, le combat continue – Gauche et extrême gauche à l'épreuve des urnes – Grèves, luttes et mobilisations : Citroën-Aulnay : les 300 euros mensuels à l'ordre du jour – TSI-Advantys : les travailleurs du nettoyage face à la SNCF briseuse de grève – Arsenal de Cherbourg : les résistances à la privatisation – Sans-papiers : quand toute une commune refuse les expulsions – Belgique : lois antiterroristes contre militants politiques.

Dossier : L'INDE : nouveau « miracle » de l'économie capitaliste ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Des « peines plancher » qui vont remplir les prisons

Pendant sa campagne électorale, Sarkozy s'était engagé à lutter contre la délinquance, par l'instauration de peines plancher pour les récidivistes et en ôtant l'excuse de la minorité pour les jeunes de 16 à 18 ans. Le projet de loi que Rachida Dati, ministre de la Justice, doit présenter cet été au Parlement revient en partie sur les annonces de Sarkozy. Mais il aboutira néanmoins à surpeupler les prisons sans rien résoudre du problème de la délinquance.

Il est prévu qu'un délinquant qui récidive pour le même délit (et non pour n'importe quel autre, comme le souhaitait Sarkozy) soit condamné à une peine plancher équivalant au tiers de la peine maximale encourue pour la première récidive ; les peines seraient ensuite dégressives. Ainsi, quelqu'un qui vole un CD pour la seconde fois sera condamné à un an de prison ferme, puisque la peine maximale prévue par la loi est de trois ans. Toutefois, une marge sera laissée au juge qui pourra prononcer une autre condamnation, à condition de l'accompagner d'un avis motivé. Il en va de même en ce qui concerne les mineurs délinquants : l'excuse de minorité (qui divisait par deux les peines prévues) serait abolie pour les mineurs de 16 à 18 ans, mais là aussi le juge pourra moduler la sentence.

Par rapport à ce qui se passe actuellement, il n'y aurait donc pas un grand changement, si ce n'est que, vu la rapidité avec laquelle les procès sont conclus, surtout pour les petits délits, il est prévisible que la solution la plus simple et la plus rapide, celle d'appliquer les peines plancher, risque d'être privilégiée par nombre de juges.

Ces lois auront donc probablement pour conséquence d'envoyer plus de monde en prison, alors que celles-ci sont déjà surpeuplées. Elles ne s'en prendront évidemment pas aux causes de la délinquance. L'existence de la délinquance est bien sûr un problème difficile à résoudre, et qui s'est toujours posé dans toutes les sociétés. Il a donc aussi fourni un thème aux politiciens en mal d'arguments.

Il a été facile pour Sarkozy de faire de la lutte contre la délinquance un des thè-

mes de sa démagogie de campagne électorale, se présentant comme celui qui veut réellement lutter contre la délinquance, mais serait freiné par le laxisme de certains juges qui laissent trop de délinquants en liberté. Tout naturellement, les propositions qui en résultent après son élection aboutiront seulement à remplir encore un peu plus les prisons, sans rien résoudre sur le fond.

Certes, il y a des individus dangereux qu'il faut empêcher de nuire. Mais il y a des degrés dans la délinquance, et la prison n'a jamais fourni la réponse pour l'éradiquer, bien au contraire ; elle a toujours été plutôt « l'école du crime », d'où les condamnés sortent souvent plus endurcis et plus brutaux encore qu'ils ne l'étaient en y entrant. Et si la première solution choisie vis-à-vis des mineurs est de les envoyer en prison en guise de méthode éducative, on peut facilement prévoir que cela ne stoppera en rien l'augmentation de la délinquance.

Mais qu'importe à un Sarkozy : ce n'est pour lui que l'occasion de jouer les gros bras.

Marianne LAMIRAL

L'exemple des États-Unis

Les États-Unis sont connus pour la dureté de la répression des délits, notamment avec l'existence de « peines plancher ». Voici des extraits d'une présentation du pays, faite par l'ambassade de France, qui tend à montrer que l'emprisonnement ne résout rien et n'a pas de valeur dissuasive sur les délinquants :

« Les prisons hébergent 2 millions de prisonniers (1,5 % de la population, le quart de la population carcérale mondiale). (...) L'emprisonnement apparaît comme une réponse aux problèmes sociaux : le nombre de malades mentaux y est supérieur à celui des hôpitaux. Alors que la criminalité baissait il y a dix ans, elle a été en hausse de 2 % en 2001 ». Et pourtant, « la violence reste un trait de société : on y dénombre en moyenne quatre fois plus d'homicides qu'en Europe ».

• Loyers des HLM

Toujours plus cher

Une association de consommateurs, le CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), a réalisé une enquête sur les hausses des loyers des HLM. Celle-ci démontre que 67 % des organismes ont augmenté les loyers de plus de 1,8 %, limite recommandée par Borloo, le ministre du Logement. Non seulement certaines augmentations peuvent aller jusqu'à 10 %, mais un certain nombre de sociétés de HLM « rattrapent » le gel des loyers des années 2001 et 2002, alors qu'elles avaient reçu des subventions en

contrepartie de ce gel.

Le CLCV remarque en outre que cette situation est encore aggravée par le fait que les aides au logement ont diminué de 10 % depuis 2002.

Quand il s'agit de hausse des loyers, Borloo se borne à des « recommandations de modération » ; pour la construction, il se contente de déclarations d'intention ; mais pour diminuer les aides, c'est du béton !

P.G.

• Regroupement familial

Sarkozy à l'attaque

Sarkozy, pendant sa campagne électorale, avait repris bon nombre de thèmes de propagande de l'extrême droite, dont celui de « l'immigration clandestine », et il avait annoncé la création d'un « ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale » en charge des travailleurs immigrés.

Brice Hortefeux, désormais à la tête de ce ministère, vient de soumettre au Conseil d'État un avant-projet pour une loi qui sera une des premières présentées au Parlement cet été.

Celle-ci renforcera considé-

ramment les conditions du « regroupement familial », procédure qui permet à la famille d'un étranger résidant en France de venir le rejoindre. Cette procédure déjà très contrôlée – entre autres, du fait de la loi Sarkozy de juillet 2006 – n'a concerné en 2005, d'après le journal *Le Monde*, que 17 000 personnes contre 26 000 en 2000. Mais c'est encore beaucoup trop pour Sarkozy et Hortefeux !

Après le vote de la loi, pour simplement déposer un dossier, il faudra avoir fait évaluer dans son pays « son degré de connaissance de la langue française et des

valeurs de la république ». La loi Hortefeux mettra aussi en place un « contrat d'accueil et d'intégration pour la famille », qui obligera les parents à veiller à la bonne intégration de leurs enfants en France. Si le préfet juge que ce contrat n'est pas respecté, il saisira le juge pour enfants, qui pourra faire verser les allocations familiales à une tierce personne.

Quant aux conditions de ressources et de logement très restrictives, elles avaient déjà été imposées par la loi Sarkozy de 2006 : elles exigent des revenus, hors allocations, équivalant au smic et un logement, par

exemple à Paris, de 22 m² pour un couple, plus 10 m² par personne supplémentaire jusqu'à 8, et 5 m² au-delà de ce chiffre. Nombre de travailleurs français auraient bien du mal à remplir de telles conditions, vu les salaires et les prix des loyers.

Tout ce que veulent Sarkozy et Hortefeux, c'est pouvoir montrer à leur électorat qu'ils prennent, comme promis, des mesures contre les immigrés. Peu leur importe si c'est au prix d'empêcher les travailleurs immigrés vivant en France de vivre avec leur famille.

Cédric DUVAL

• Lycée Arthur-Rimbaud – La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Mobilisation contre l'expulsion d'un élève

Mardi 12 juin, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise examinait une requête contre l'expulsion de Jia, élève du lycée professionnel Arthur-Rimbaud à La Courneuve. Celui-ci vient d'avoir 18 ans et de passer son BEP Comptabilité. Excellent élève, il est admis à rejoindre la filière technologique l'an prochain. En France depuis 2004, il avait déposé une demande de régularisation cet été. Mais cette demande a été rejetée et Jia a reçu une obligation à quitter le territoire français (OQTF) en février.

Une requête en annulation a donc été déposée avec l'aide d'enseignants membres du réseau RESF. Bien que le lycée soit centre d'examen et que de nombreux élèves soient en stage



ou à domicile, il a été possible d'organiser la mobilisation et la solidarité.

Vendredi 8 juin, une réunion de soutien s'est tenue dans le lycée. Trente personnes, lycéens, professeurs et personnels de l'établissement, se sont réunis avec plusieurs élus et représentants locaux. La députée PCF de

la circonscription, le conseiller régional PS et élu de La Courneuve, la maire-adjointe PCF de La Courneuve, ainsi que Lutte Ouvrière, ont apporté leur soutien à Jia. Ils ont envoyé chacun, ainsi qu'Arlette Laguiller, un fax auprès du préfet, demandant sa régularisation.

Une délégation d'une

soixantaine de personnes, une quarantaine d'élèves et vingt enseignants et personnels, s'est ensuite rendue à la préfecture de Bobigny. La préfecture ne souhaitant pas la recevoir, celle-ci a mis de l'animation sur le parvis en criant et applaudissant pendant deux heures « *Jia doit rester avec nous !* », « *Des papiers pour Jia !* » Puis des sifflets, cuillères et couvercles de casseroles ont permis de tenir une heure supplémentaire. Les représentants de l'État ont ainsi pu constater ce jour-là que les camarades de classe et les enseignants ne laisseraient pas expulser Jia.

Enfin mardi 12 juin, dans un car prêté par la mairie de La Courneuve, quarante personnes se sont rendues au tribunal administratif de Cergy-Pontoise pour assister à l'audience. Le commissaire du gouvernement, à leur heureuse surprise, a soutenu la demande d'annulation de l'OQTF concernant Jia. Mais le jugement, qui dépend du président du tribunal, ne sera rendu que sous quinzaine.

Chacun reste donc vigilant, pour Jia comme pour les autres élèves menacés d'expulsion.

Correspondant LO

• Grenoble

Contre l'expulsion d'un lycéen

Lundi 11 juin, l'avocat d'Aghilès Slimani, lycéen grenoblois menacé d'expulsion, organisait une conférence de presse pour faire connaître le jugement du tribunal administratif sur son cas. L'audience, pour une demande d'annulation de l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) émise en février dernier par le préfet de l'Isère, avait eu lieu le 25 mai, alors que 300 personnes, dont au moins 200 lycéens, manifestaient leur soutien à ce jeune sous les

fenêtres du tribunal.

La « bonne » nouvelle, c'est qu'Aghilès ne peut pas être expulsé... pour le moment. Le tribunal n'a pas tranché et donne donc au préfet « carte blanche » pour établir une carte de séjour. Le préfet doit réexaminer la situation de ce jeune qui a fui l'Algérie, parce que menacé pour son soutien à la cause berbère. Une autorisation provisoire de séjour lui a été délivrée jusqu'au 27 juillet. Si alors aucune décision n'a encore été prise, Aghilès aura trente jours pour se retourner.

Les élèves présents exprimaient leur inquiétude qu'une décision défavorable tombe pendant l'été, où il est plus difficile de mobiliser des soutiens, mais la plupart s'engage à une solidarité en réseau d'urgence. L'avocat a conclu la réunion en disant : « *Si les mots ont un sens, Aghilès est un exemple parfait d'intégration, donc il doit avoir une carte de séjour ; s'il ne l'a pas, et s'il est arrêté et expulsé, alors on fera le constat que les mots n'étaient que des promesses électorales* ».

Correspondant LO

• Buffalo Grill Viry-Châtillon

La lutte pour les papiers continue

Depuis le 29 mai, des salariés sans papiers de Buffalo Grill occupent le restaurant de Viry-Châtillon dans l'Essonne. Ils sont 60, venant de 21 restaurants différents, tous démissionnés ou licenciés par leur direction parce qu'ils réclament des papiers.

51 d'entre eux ont déposé à la préfecture leurs dossiers de demande de régularisation, avec des justificatifs : leurs feuilles de paye, leurs déclarations d'impôts, « vrais papiers » prouvant leur statut de salariés depuis des années !

Vendredi 8 juin, la direction a fermé le restaurant de Viry-Châtillon. La CGT de l'Essonne a fourni deux grandes tentes qui ont été montées sur le parking et les travailleurs restent mobilisés.

Tout à fait consciemment, la direction de Buffalo Grill employait ces salariés en situation irrégulière. Cela lui permettait d'exiger d'eux un travail maximum pour un salaire minimum. Maintenant que ces pratiques ont été rendues publiques, la Justice mène une enquête dans tous les restaurants de la chaîne, où des centaines de salariés sont étrangers. Cela pourrait donner suite à des expulsions, alors que c'est la direction de Buffalo Grill qui est responsable de la situation et que ces travailleurs n'ont pas à en subir les conséquences.

Pour faire connaître leur mouvement et obtenir leur régularisation, ces salariés multiplient les actions : le 3 juin, ils ont rejoint à Lille leurs collègues « avec papiers » qui manifestaient pour l'augmentation des salaires, de même que jeudi 7 devant le siège à Paris du principal actionnaire de Buffalo, bien dénommé Colonie capital. À chaque fois, leur pétition réclamant leur régularisation est signée par tous les employés et les tracts d'information qui sont diffusés devant les restaurants sont bien accueillis par la clientèle.

Lutte Ouvrière soutient la lutte de ces salariés pour leur régularisation et le maintien dans leur emploi.

Louis BASTILLE

Le restaurant de Viry-Châtillon est à la sortie N° 7 de l'autoroute A6, en direction d'Evry.

• Belgique

Les Partis Socialistes sont les grands perdants des élections législatives

Les électeurs belges, eux aussi, ont voté dimanche 10 juin pour élire leurs représentants dans les Chambres et au Sénat.

Les deux Partis Socialistes (l'un flamand, l'autre wallon) sont ceux qui ont le plus perdu : - 30 % en Flandre et - 15 % en Wallonie.

En Wallonie, ce recul est en partie dû au discrédit des dirigeants socialistes du Hainaut, et de Charleroi en particulier, compromis dans des détournements de fonds et des magouilles municipales dont la presse s'est largement fait écho, alors que les sommes en jeu sont infiniment moins élevées que les cadeaux faits aux riches fraudeurs du fisc qui ont pu rapatrier leurs capitaux lors des dernières amnisties fiscales.

Ces explications servent de feuille de vigne au président du PS Élio Di Rupo, mais elles ne peuvent cacher les causes profondes du discrédit de la famille socialiste, de part et d'autre de la frontière linguistique : la participation des socialistes aux gouvernements et leur alignement sur les exigences du patronat, notamment les reculs des salaires, l'effondrement des pensions depuis trente ans, la diminution des remboursements de santé, la

chasse aux chômeurs, la volonté de faire travailler les plus de 50 ans alors que les jeunes sont au chômage

Alors, une partie des électeurs socialistes se sont reportés sur les listes des écologistes, dont le fiasco de leur participation gouvernementale entre 1999 et 2003 commence à être oublié. Ils sont remontés à près de 10 % en Wallonie.

Mais c'est surtout le Mouvement Réformateur (libéral) qui apparaît le grand vainqueur car il dépasse le PS pour la première fois. Et le CDH (Centre Démocrate Humaniste), l'ancien Parti Social-Chrétien, progresse aussi. Mais contrairement aux craintes

suscitées par les sondages, l'extrême droite est restée stable autour de 5 % en Wallonie.

En Flandre, les libéraux perdent 22 %, ce qui fait que les sociaux-chrétiens retrouvent le leadership qu'ils avaient perdu en 1999. Mais le Parti Socialiste a aussi perdu 30 %, bien plus qu'en Wallonie, sans que ses dirigeants puissent invoquer des scandales de corruption pour rejeter la faute sur quelques éléments pourris. C'est bien la politique du PS qui est sanctionnée.

Mais, pour la seconde élection successive, ce n'est pas le Vlaams Belang (ex-Vlaams Blok) nationaliste flamand d'extrême droite qui bénéficie du discrédit

du PS. Le VB est resté quasiment au même niveau qu'aux élections de 2006 et 2004.

Par contre une nouvelle formation populiste de droite, anti-wallonne et séparatiste, dirigée par un ancien champion de judo, qui prône un rapprochement de la droite avec le VB, Dedecker, a recueilli plus de 268 000 voix, soit 6,6 % des électeurs de Flandre.

Comme le Parti Libéral et le Parti Social-Chrétien flamands avaient eux aussi mené campagne sur le thème démagogique du « boulet wallon » qui pèserait sur l'économie flamande, ces idées fausses continuent à se développer. D'autant plus que les

leaders wallons justifient eux aussi les difficultés économiques en Wallonie par les blocages imposés par la Flandre.

Alors, la Belgique évolue-t-elle à droite, comme l'annonce la presse française ? Sans doute, si l'on considère les Partis Socialistes comme « de gauche ». Mais cette notion ne veut plus dire grand-chose pour des partis interchangeables au gouvernement. Le prochain pourrait voir une alliance des sociaux-chrétiens et des libéraux comme dans les années 1980, les socialistes se refaisant une virginité dans l'opposition. Ce qui est manifeste, c'est que la scission de ce qui reste de commun à l'ensemble du pays, notamment la Sécurité sociale, pourrait bien être à l'ordre du jour, ce qui accentuerait encore la division et la concurrence entre les travailleurs des deux parties du pays.

Cette évolution se fait en tout cas aux dépens de la conscience ouvrière, même si cette année la présence de listes du Parti Communiste lui a permis de recueillir près de 20 000 voix, et si le total de l'extrême gauche, PC compris, augmente légèrement et atteint maintenant 1,4 %.

C.T.

Claude THIÉRAM

Contrairement à la France, les élections en Belgique sont à la proportionnelle intégrale, avec cependant un minimum de 5 % pour avoir des élus. Et le vote y est obligatoire. Mais la structure de l'État belge est nettement plus complexe, avec trois régions et deux communautés linguistiques ayant chacune leur Chambre de représentants.

Trois familles politiques se partagent le pouvoir politique depuis plus d'un demi-siècle : les socialistes, lointains héritiers d'une Seconde Internationale

très réformiste ; les sociaux-chrétiens, famille la plus puissante pendant presque tout le 20^e siècle ; et les libéraux, anciennement le parti de la grande bourgeoisie anticléricale. Ces trois familles politiques sont divisées en deux branches, l'une francophone, l'autre flamande.

Le scrutin à la proportionnelle, l'abandon de la défense des valeurs sociales par les Partis Socialistes, la laïcisation des sociaux-chrétiens et l'abandon de l'anticléricalisme par les libéraux, font que ces partis gou-

vernent ensemble le pays depuis des dizaines d'années, soit avec des alliances à deux familles, soit même les trois ensemble. En réalité, au-delà de la concurrence entre leurs leaders, leur politique est quasiment la même au service des intérêts de la bourgeoisie.

Les Partis Socialistes ont cependant conservé un électeur ouvrier, surtout dans le Hainaut et le bassin sidérurgique liégeois.

• Chez VW-Audi – Bruxelles

Exploitation et mensonges patronaux

Volkswagen Bruxelles est maintenant devenu Audi. 1 500 travailleurs sur 5 400 y travaillent encore, avec des salaires qui seront amputés d'au moins 20 %...

Tout va bien pour les actionnaires du groupe Volkswagen, dont Audi est une filiale. VW Bruxelles a même annoncé dernièrement avoir réalisé 111 millions d'euros de bénéfice en 2006, quand il y avait encore 5 400 travailleurs dans l'entreprise, soit 20 000 euros par travailleur. Ce n'étaient donc pas les difficultés économiques qui ont motivé le plan de suppression d'emplois et de compression des salaires.

Des suppressions d'emplois ont eu lieu aussi chez les sous-traitants. La presse les estime à environ 700 sur 1 700 emplois de sous-traitants directs, essentielle-

ment par des licenciements. Mais, en comptant les intérimaires renvoyés et les CDD non renouvelés, cela fait bien plus.

Arvin Meritor, dont la seule activité est la fabrication des portières de la Golf produite à VW Bruxelles, avait déjà mis fin aux contrats des intérimaires et des CDD. Début mai, la direction a annoncé la fermeture complète pour fin juillet, n'ayant pas de nouveau contrat avec Audi. Les ouvriers d'Arvin Meritor, qui avaient fait grève six semaines fin 2006, en même temps que l'arrêt de la production à VW, ont entamé une nouvelle grève en mai.

La production des Golf à VW-Audi a été complètement bloquée pendant une semaine environ. Car Arvin Meritor est en réalité un atelier externe de VW, avec des salaires inférieurs

et des conditions de travail encore plus dures. Et c'est une fiction juridique patronale de considérer ces entreprises de sous-traitance comme indépendantes : sans elles, les voitures sortiraient sans sièges, sans portes, sans capots. Et pourtant les directions syndicales ont pesé pour leur faire reprendre le travail sous prétexte... que leur grève prendrait les travailleurs d'Audi en otages !

De leur côté, les travailleurs de chez VW-Audi ont été renvoyés chez eux en chômage technique « pour cause de force majeure », avec des indemnités de 20 à 40 % inférieures à leur salaire ! Ainsi ces indemnités sont prises en charge par la Sécurité sociale, alors que c'est la direction, et elle seule, qui est responsable du blocage de la production, et pas une « force



majeure » ou un tremblement de terre imprévisible !

Au regard des motifs qui permettent l'accès au chômage pour cause de force majeure, cette

mesure est illégale. Mais ce n'est pas l'illégalité qui gêne les patrons, quand ça leur permet d'augmenter les profits.

Correspondant LO

• Liberia

Procès de l'ex-président Charles Taylor

Un dictateur sanguinaire... soutenu par l'impérialisme

Le 4 juin s'est ouvert devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL) le procès de l'ex-dictateur du Liberia Charles Taylor, accusé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, en particulier viols, meurtres, enrôlement forcé d'enfants soldats et pillages. Ces accusations reposent sur son rôle dans les atrocités commises durant la guerre civile sierra-léonaise qui fit près de 400 000 morts.

L'itinéraire de Charles Taylor est celui d'un homme de main de l'impérialisme. Lorsqu'il déclencha la guérilla en 1989 au Liberia pour renverser le régime de Samuel Doe, il trouva l'aide logistique de la Guinée et de la Côte-d'Ivoire voisines, aide qui ne pouvait s'obtenir qu'avec l'accord de l'impérialisme français, qui voyait là un moyen de mettre un pied dans la région.

La guerre civile qu'il déclencha pour se hisser au pouvoir opposa différentes bandes armées, qui se partageaient le territoire et les richesses naturelles qui allaient avec, ce qui eut des conséquences terribles pour la population. Ces bandes armées, formées sur des bases ethniques, mutilèrent, violèrent, massacrèrent. 200 000 morts furent recensés au Liberia sur une population de 3 millions d'habitants. La guerre s'étendit en 1991 à la Sierra Leone, pays voisin regorgeant entre autres de diamants. Et durant les dix années d'horreurs qui suivirent pour la population de ce pays, les différents camps impérialistes armèrent chacun en sous-main leurs « favoris », parmi ces bandes armées.

En 1997, Taylor devint président du Liberia, aidé en cela par les impérialismes américain et français, entre autres, qui avaient

fermé les yeux sur ses crimes. Ils furent bien entendu « récompensés ». Le dictateur du Liberia déclarait par exemple en 1998 : « Les hommes d'affaires français (...) ont pris des risques. Ce qui explique qu'ils aient aujourd'hui (au Liberia) une longueur d'avance. » Et effectivement, quelques mois plus tôt, le groupe Bolloré rachetait une plantation de 150 000 hectares d'hévéas contrôlée par Taylor durant la guerre civile. D'après François-

ce ne fut pas sans demander et obtenir des garanties pour son « avenir ». Il vécut un exil paisible dans une station balnéaire du Nigeria. Malgré tout, trois ans plus tard, il fut extradé.

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-Moon s'est félicité à plusieurs reprises de l'ouverture du procès de Taylor. Belle hypocrisie ! Un tel procès a surtout pour but de faire oublier les responsabilités des grandes puissances, qui ainsi se donnent



Xavier Verschave, auteur d'un livre intitulé *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?* : « Vendue sur le marché parallèle, la récolte de caoutchouc contribua à l'effort de guerre, tout comme la vente du bois exotique cédé en grande partie à des négociants français ».

Si Taylor dut finalement abandonner le pouvoir en 2003,

bonne conscience à bon compte. Leurs représentants seront absents du banc des accusés, tout comme les marchands d'armes, les multinationales qui profitèrent, et profitent encore, des diamants, du bois précieux, du caoutchouc, des minerais, et autres richesses du Liberia.

Aline RETESSE.

res de plantations d'hévéas, concession renouvelée en 2005, pour dix-sept ans, « en compensation des années perdues pendant la guerre civile ». Un argument particulièrement cynique quand on connaît le rôle joué par l'impérialisme dans celle-ci.

L'impérialisme français y est aussi présent, avec des mul-

tinationales comme celle de Vincent Bolloré. Durant la guerre civile, les affaires continuèrent comme si de rien n'était. En 2003, année où Taylor fut chassé du pouvoir, il était encore invité au sommet France-Afrique à Paris.

A.R.

• Romancier et cinéaste militant

Ousmane Sembène



Le militant, écrivain, cinéaste, scénariste et acteur sénégalais Ousmane Sembène vient de mourir à 84 ans.

Né en 1923 au Sénégal, mobilisé malgré lui dans les tirailleurs sénégalais de l'armée française en 1942, démobilisé et revenu clandestinement en France en 1946, il fut tour à tour mécano, docker, maçon, avant d'écrire son premier roman en 1956. En 1962, il commençait une carrière de cinéaste. Plusieurs de ses films furent primés.

Docker à Marseille, Ousmane Sembène avait adhéré à la CGT et au PCF, expérience relatée dans son premier roman, *Le docker noir*. En 1957, il publiait *Ô pays, mon beau peuple*, qui évoque les aspirations des Africains à se dégager à la fois de l'emprise coloniale et des traditions rétrogrades. Mais son meilleur roman reste *Les bouts de bois de dieu*, paru en 1960, qui raconte un épisode réel, la grève des cheminots en 1947-1948 sur la ligne de chemin de fer reliant Dakar à Bamako. Sur fond de colonialisme, des cheminots africains se mobilisèrent alors pour obtenir les mêmes droits que les cheminots français.

Après avoir étudié le cinéma en URSS, Ousmane Sembène devint aussi cinéaste. Premier film africain, *La noire de...* est une critique sociale du destin d'une jeune femme noire venue travailler en France chez un couple qui la traite en esclave, la poussant au suicide. *Le mandat* (1968), primé à Venise, est un comédie qui dénonce la bourgeoisie sénégalaise apparue après l'indépendance. *Ceddo* (1976), film interdit par le président sénégalais Senghor, dénonce les invasions conjointes du catholicisme et de l'islam en Afrique de l'Ouest.

En 1988, c'est la France qui censure son film sur *Le camp de Thiaroye*, hommage aux

tirailleurs sénégalais, dénonçant un épisode peu glorieux de l'armée coloniale française. La plupart de ses films cherchaient à montrer que l'indépendance est insuffisante pour régler tous les problèmes et que bien des combats restent à mener pour que la justice sociale règne en Afrique.

Son dernier film, *Moolaadé*, réalisé alors qu'il avait plus de 80 ans, s'attaque de front à l'excision, alors que la plupart des intellectuels africains se montrent plus enclins à justifier cette coutume barbare contre les femmes, au nom du respect de la religion et des traditions. Le film montre que l'excision, encore pra-



tiquée dans 38 des 54 États africains, est aussi une affaire de pouvoir des hommes sur les femmes, des anciens sur les plus jeunes.

Jusqu'à la fin, Ousmane Sembène se revendiqua d'un « cinéma forain ». « Tout peut être filmé et transporté dans le plus profond village de l'Afrique », déclarait-il encore en 2005, en ajoutant : « Un militant reste jeune toute sa vie ». Et c'est en militant qu'il accompagna, de village en village, son film contre l'excision, pour faire avancer ce qui allait être son dernier combat.

Jacques FONTENOY

• Kosovo

Bush est pour l'indépendance... quand ça l'arrange

« Vous devez dire : ça suffit, le Kosovo est indépendant ». C'est ce qu'a déclaré G. Bush, lors d'une conférence de presse faite conjointement avec le Premier ministre albanais, dimanche 10 juin.

Depuis 1999 le Kosovo, province de l'ex-Yougoslavie puis de la Serbie après l'éclatement de ce pays, est passé sous l'autorité de l'ONU. C'est en fait un protectorat international assuré par des bases militaires de l'OTAN, composées pour l'essentiel de troupes anglaises, françaises, allemandes ou américaines. La présence internationale était censée pacifier la région, après les massacres et les épurations ethniques, et acheminer le pays vers la paix et la stabilité, pour mieux laisser la population décider de son sort.

Huit ans après, les troupes sont toujours là ; le sous-développement aussi, les puissances internationales étant plus promptes à envoyer des soldats que les aides économiques qu'elles ont promises. Les tensions existent toujours, entre les Albanais, qui sont deux millions, et la minorité serbe, qui compte cent à cent vingt mille personnes. Ces tensions sont entretenues par les extrémistes nationalistes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. En Albanie, certains verraient d'un bon œil une grande Albanie, avec intégration du Kosovo. En Serbie, le gouvernement ne veut pas entendre

parler d'une quelconque indépendance de son ex-province, d'autant plus qu'elle l'obligerait à accueillir des dizaines de milliers de Serbes kosovars venant grossir le nombre de ses chômeurs, qui est déjà du tiers de sa population active.

Au niveau international, la Russie refuse catégoriquement l'indépendance de la région, qui ainsi passerait encore un peu plus sous influence américaine. Elle craint que ce ne soit un mauvais exemple pour d'autres régions qui la touchent de plus près, en encourageant par exemple un regain de nationalisme en Tchétchénie ou dans des républiques autonomes du Caucase. Pour les raisons exactement inverses, le gouvernement américain est totalement favorable à cette « *indépendance sous supervision internationale* », comme le préconise le récent rapport du médiateur de l'ONU. Et les États européens lui emboîtent le pas.

Des USA aux dirigeants européens ou russes, il est frappant de voir combien tous sont prêts à invoquer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à avoir leur indépendance, mais ne s'en montrent réellement partisans que quand cela les arrange.

Bush, si prompt à réclamer la liberté pour les Kosovars, est nettement plus timide quand il s'agit du droit des Palestiniens à



disposer d'eux-mêmes et à avoir un État. Quand un dirigeant comme lui s'affirme partisan de la liberté des peuples, on ne peut que se demander ce que cela cache. Il se trouve simplement que l'intérêt américain est de morceler un peu plus la région, afin de mieux asseoir son influence et de s'opposer à la Serbie, dont les sympathies pr-russes le gênent.

Les Kosovars ont, évidemment, le droit d'avoir leur propre existence nationale puisqu'ils le souhaitent, comme d'ailleurs tous les peuples de l'ex-Yougoslavie. Mais justement, le démembrement de la Yougoslavie, encouragé par les différentes puissances impérialistes, n'a pas résolu les conflits ethniques, au contraire, il les a encore accumulés et aiguisés, faisant resurgir des problèmes nationaux entre des minorités pour lesquelles ces antagonismes semblaient avoir disparu.

Au fil des décennies, les différents impérialismes ont découpé les Balkans, morcelé la région en piétinant les aspirations des peuples. Le soutien hypocrite de Bush à l'indépendance du Kosovo ne dérogera pas à la règle.

Sylvie MARÉCHAL

• Prisons secrètes de la CIA

La face cachée de leur démocratie

Le Conseil de l'Europe est scandalisé. Au bout d'un an d'enquête, il se confirme qu'entre 2003 et 2005 la CIA a bien eu en Europe, en particulier en Pologne et en Roumanie, un certain nombre de prisons secrètes. Enfin, secrètes... au moins pour le Conseil de l'Europe. Car les présidents, ministres de la Défense et chefs des services secrets polonais et roumains étaient au courant de l'existence de ces prisons, dont ils assuraient même la sécurité extérieure.

À la suite des attentats du 11 septembre 2001 et sous prétexte de lutte contre le terrorisme, les autorités américaines

avaient obtenu que des pays alliés, dont la France, autorisent leurs avions, en particulier ceux de la CIA, à survoler le territoire et à utiliser des aérodromes. Certains de ces pays leur ont même permis d'installer des geôles clandestines, dans lesquelles les agents américains pouvaient incarcérer, interroger, voire torturer ceux qu'ils suspectaient de terrorisme. Cela fut le cas en Thaïlande, sur l'îlot stratégique de Diego Garcia dans l'océan Indien, mais aussi en Pologne et en Roumanie. En Italie même, à Milan, des agents américains avec la complicité d'agents italiens ont organisé l'enlèvement en pleine rue d'un imam soupçonné de menées intégristes, pour le déporter lui aussi vers

une prison secrète.

L'existence de ces prisons constitue un scandale, comme est un scandale la situation des prisonniers de Guantanamo et l'existence même de cette base américaine sur l'île de Cuba. Ces secrets, ces abus policiers surprendront peut-être ceux qui pensent vivre dans des pays où existeraient des règles de liberté et de démocratie, telles qu'on les décrit dans le texte de certaines Constitutions ou dans les manuels de droit.

Mais la réalité est bien plus sordide que ces contes de fée pour adultes qu'on nous raconte pour nous endormir. Ces actions et ces exactions de la CIA viennent nous le rappeler.

Vincent GELAS

Le gouvernement PS-PCF décidait le blocage des salaires

Le 13 juin 1982, alors que le socialiste Mauroy était, sous la présidence de Mitterrand élu un an auparavant, Premier ministre d'un gouvernement où siégeaient entre autres quatre ministres du PCF, il annonça le blocage des salaires. C'était, disait-il, pour une durée de quatre mois. Il attaquait ainsi de front le pouvoir d'achat des travailleurs, à un moment où l'indice officiel des prix lui-même affichait une hausse annuelle supérieure à 13 %.



Mauroy et Mitterrand en 1981.

« Les hausses nominales excessives de revenus et de salaires entretiennent l'inflation et privent notre économie des moyens de créer des emplois. Le gouvernement est décidé à agir pour modérer davantage l'évolution des salaires », déclara Mauroy le 20 mai 1982, devant les militants d'entreprise du Parti Socialiste. Il reprenait à son compte un argument de la droite alors que, dans ses discours, la gauche expliquait jusqu'alors qu'une augmentation du pouvoir d'achat permettrait une relance de la consommation, donc de l'économie.

En principe, ce blocage des salaires devait s'accompagner d'un blocage des prix, illusoire car les patrons ne tardèrent pas à obtenir des dérogations et la valse des étiquettes n'allait pas cesser. Le gouvernement lui-même donna l'exemple en augmentant par deux fois le prix des produits pétroliers durant le prétendu blocage des prix. Mais les augmentations de salaires prévues jusqu'au 31 octobre 1982 furent annulées, ce qui laissait le temps aux prix de galoper. Seul le smic fut épargné par le blocage total, mais sa revalorisation revint à la baisse.

En bloquant les salaires, la gauche avait pris une mesure que même le gouvernement de droite de Barre, en place avant 1981, n'avait pas osé prendre, tout en menant déjà une politique d'austérité. Ne voulant pas parler lui aussi d'austérité, le gouvernement Mauroy parla de « *rigueur* ».

En septembre, le ministre PCF de la Fonction publique annonça une limitation de l'augmentation du salaire des fonctionnaires, qui entraînait une baisse de leur pouvoir d'achat de 1,6 %.

Alors que l'on voyait les représentants des patrons petits et grands, des médecins et d'autres catégories des classes moyennes, hostiles au gouvernement, défendre leurs intérêts dans la rue avec succès, les syndicats n'organisèrent aucune protestation contre le blocage des salaires. Krasucki, dirigeant de la CGT et membre de la direction du PCF, déclara « *encourager* » les travailleurs à « *hausser le ton* », mais il n'y eut pas même une journée d'action. Le PCF mena des mini-campagnes sur... la nécessité d'aider au blocage des prix, mais se tut sur les salaires. Le PCF appuyait ainsi le gouvernement dont il faisait toujours partie en mars 1983, lorsque celui-ci annonça un nouveau plan d'austérité.

En attaquant ainsi les salaires, le gouvernement PS-PCF contribuait à mécontenter les travailleurs qui lui avaient fait confiance, mais aussi à désorienter son électeurat populaire et en particulier la base militante du PCF. Celui-ci allait payer cher le soutien donné à cette mesure comme prix de ses quatre pauvres strapontins gouvernementaux.

Jean SANDAY

• **Défiscalisation des heures supplémentaires**

Les patrons vont gagner plus

À partir du 1er octobre 2007, les patrons, et en particulier ceux des petites et moyennes entreprises, du secteur public comme du privé, qui font faire à leurs salariés des heures supplémentaires, devraient être exonérés des cotisations sociales correspondantes. Tel est du moins ce qu'annonce le gouvernement Fillon, dans un avant-projet de loi qui devrait être présenté au Conseil des ministres le 20 juin.

On pourrait croire qu'une telle annonce s'attirerait les félicitations du Medef et des autres organisations patronales. Pas du tout. Les représentants des petites et moyennes entreprises de la CGPME ont certes déclaré qu'ils avaient « une appréciation globalement favorable » du projet mais pour ajouter : « On aurait aimé que cela soit plus incitatif pour les petites entreprises, en particulier les moins de vingt salariés ». Même son de cloche au Medef. L'ensemble de l'opération se traduirait pourtant par une économie pour le patronat chiffrée entre 2,5 et 5 milliards d'euros. Mais les patrons n'ont pas changé : plus on leur en donne, plus ils en réclament.

L'État a promis de compenser intégralement auprès des caisses de Sécurité sociale les cotisations sur ces heures supplémentaires qui ne seront pas versées par les entreprises. Ce qui signifie en clair que ce sont les contribuables qui paieront

ce joli cadeau au patronat, à supposer que l'État paye réellement et ne se contente pas de laisser s'allonger sa dette à l'égard de la Sécurité sociale...

Le gouvernement explique que cette mesure serait destinée à favoriser l'emploi. Mais il n'a toujours pas expliqué comment une incitation des patrons à faire faire des heures supplémentaires aux employés qu'ils ont déjà pourrait les inciter à en embaucher d'autres !

Lucienne PLAIN



• **« Parachutes dorés »**

My boss is rich

Le parachute doré est très tendance dans le petit monde international des dirigeants d'entreprise.

L'exemple récent de ceux de Noël Forgeart ou Jean-Paul Gut, recevant des cadeaux d'adieu de plusieurs millions d'euros lors de leur départ d'EADS, avait soulevé un tollé, d'autant plus qu'ils étaient annoncés parallèlement aux suppressions d'emplois d'Airbus.

Mais ces patrons « parachutés » ne constituent pas une exception, au contraire. Une étude du quotidien économique *La Tribune* révèle d'ailleurs que, si les rémunérations des patrons français sont dans la moyenne européenne,

leurs indemnités de départ sont les plus élevées d'Europe. Ils reçoivent en moyenne « le double du total de leur salaire de base et de leur bonus annuel », un « package » la plupart du temps contractuel, décliné sous diverses formes, indemnité de départ, indemnité de non-concurrence, retraite-chapeau, stock-options, actions gratuites, etc.

Cette étude aurait servi de base de réflexion à la commission de l'Assemblée nationale censée préparer une réforme de la rémunération des patrons. Une succession de révélations, pendant la campagne présidentielle, qu'il s'agisse des « parachutes » des anciens PDG de Carrefour, de

Vinci ou d'EADS, avait même amené Sarkozy à prendre position pour leur interdiction, peu après son élection. Maintenant, la promesse d'interdiction est devenue celle d'un dispositif liant l'existence d'une prime de départ à la performance de l'entreprise.

Peu de risque donc pour les parachutes dorés d'être taillés en pièces... même si un projet de loi sort finalement du chapeau de la commission. Tout ceci n'a rien de surprenant, l'idée émanant d'un ami des Bouygues, Bolloré ou Lagardère.

V.L.

• **Vallée du Gier (Loire)**

Ramassage des déchets... ou des profits ?

Pendant presque tout le mois de mai, les rues des villes et villages de la vallée du Gier, depuis Saint-Étienne jusqu'à Rive-de-Gier, en direction de Lyon, étaient envahies par les conteneurs d'ordures remplis à ras bord et par les sacs bleus et jaunes du tri sélectif. Était-ce une grève ? Pas du tout. La société Sita-Mos, filiale de Suez, nouvelle délégataire choisie pour cette tâche par la communauté d'agglomération Saint-Étienne Métropole, n'arrivait pas à faire face à la situation.

Cette société ayant été choisie dans le cadre d'un appel d'offres, on aurait pu penser qu'elle avait tout prévu pour

assumer les 70 circuits desservant les 80 000 habitants concernés. Sauf qu'elle n'avait ni le personnel, ni les camions-bennes, ni même un site sur la vallée du Gier, où elle devait exercer. Elle a donc récupéré au pied levé des véhicules provenant d'autres filiales du groupe Suez, embauché et formé du personnel en catastrophe. La dégradation de la situation a tout de suite suivi.

Ces perturbations et inconvénients ont bien sûr provoqué des réactions des habitants, dont de nombreux coups de téléphone aux mairies. Les maires ont dû monter au créneau, pour demander des explications auprès de Saint-Étienne Métropole.

Les dirigeants de celle-ci avaient été assez discrets sur ce

changement de délégataire de service public, tant du côté de la majorité de droite, qui assume la présidence de cette collectivité, que du côté de la gauche, à laquelle appartient le vice-président responsable du ramassage des déchets.

Au Conseil municipal de Saint-Chamond, une des villes concernées par le problème, suite à une question du conseiller de Lutte Ouvrière, le maire, membre de l'UMP et premier vice-président de Saint-Étienne Métropole, a dû s'expliquer. Pour ne pas tenter de justifier l'injustifiable, lui et son adjoint à l'environnement se sont démarqués des décisions de leurs amis en les qualifiant de « malheureuses ». Il a reconnu que, même si la situation s'améliore lentement, de toute façon

les habitants n'auraient pas les mêmes services qu'avant, tant du côté du ramassage des ordures que du tri sélectif.

De plus en plus, nombre de collectivités locales, aussi bien de droite que de gauche, délèguent des services publics à des sociétés privées comme Veolia ou Suez. Celles-ci se partagent les marchés juteux de la distribution de l'eau, de son assainissement, de la collecte des déchets et du tri sélectif. On voit ici, en petit mais bien clairement, les résultats de ces choix politiques et sociaux : les usagers ont bien été « pris en otage », selon l'expression consacrée par les pourfendeurs du droit de grève, mais par une société privée qui ne se soucie guère de faire face à ses obligations.

Correspondant LO

• **TGV Est**

Et petite vitesse pour le trafic régional...

La TGV Est vient d'être inauguré ; Strasbourg et Paris ne sont plus qu'à 2 h 20 l'un de l'autre, au lieu de 4 heures, et Reims à 45 minutes de Paris. C'est un progrès, sans aucun doute. Le problème c'est que, du coup, les prix des billets augmentent eux aussi, de 20 à 50 %. Quant aux deux nouvelles gares implantées en rase campagne, qui ont coûté quelques dizaines de millions d'euros, elles ne sont pas reliées au réseau régional et celle de Louvigny, en Moselle, la plus difficilement accessible, devra même être remplacée par une autre, mais seulement en 2013.

Enfin, tout le réseau régional est perturbé par l'arrivée du TGV : des arrêts ont été supprimés, des horaires modifiés. Trois jours avant l'inauguration du train à grande vitesse, deux cents usagers en colère ont bloqué les trains dans une petite gare de Moselle, à Novéant, pour protester contre la suppression de plusieurs arrêts de trains express régionaux ; ainsi, d'après le maire, de jeunes handicapés allant à un centre d'aide par le travail (CAT) devront emprunter une correspondance et des collégiens devront attendre trois quarts d'heure le train du soir. Sur les 600 changements d'horaire impliqués par le passage du TGV, un bon nombre gêne les usagers pour arriver à l'heure à leur travail. Le Conseil régional de Lorraine a déjà recensé plusieurs dizaines de réclamations.

Ce n'est pas nouveau, le TGV, c'est pour le prestige et les hommes d'affaires, même si d'autres en profitent ; les usagers qui empruntent des parcours non prévus dans son programme sont priés de se débrouiller !

Sylvie MARÉCHAL

• Kronenbourg – Obernai (Bas-Rhin)

Grève contre les heures supplémentaires obligatoires

Lundi 4 juin, près de 70 % des salariés de l'usine Kronenbourg à Obernai (Bas-Rhin) ont cessé le travail, d'abord à l'appel de la CGT, suivie par les autres syndicats, FO et CFDT. Depuis le 2 mai la direction avait rendu les heures supplémentaires obligatoires, et tous les samedis étaient travaillés. Ce qui a fait déborder le vase déjà bien plein de la surcharge de travail et des cadences infernales !

Pendant près d'une semaine la production a tourné au ralenti puisque trois ou quatre lignes d'embouteillage ont fonctionné au lieu des onze habituellement. Cela au grand dam de la direction, qui trouvait que cette grève tombait vraiment mal. Dur pour un patron d'une fabrique de bière de voir

son usine presque à l'arrêt en pleine saison : « une saison exceptionnelle – compte tenu des conditions climatiques favorables – et à un moment où l'usine tourne à plein régime », selon le porte-parole de Scottish Newcastle France, le nouveau propriétaire de Kronenbourg depuis que Danone s'en est séparé.

Mais pour les 650 travail-

leurs de Kronenbourg, avec le rapatriement d'une grande partie de la production de la brasserie de Champigneulle (Meurthe-et-Moselle), vendue il y a quelques mois, les conditions de travail sont devenues insupportables. Cela représente une production supplémentaire de 1,4 million d'hectolitres. Quelques personnes de Champigneulle sont venues à Obernai, mais sans rapport avec le surplus de production.

Les travailleurs se sont mis en grève pour manifester leur ras-le-bol de l'augmentation de la charge de travail et leur écœurement de l'absence d'embauches. Certains disaient : « Notre moyenne d'âge dépasse 50 ans maintenant et ils ne veulent toujours pas embaucher nos jeunes. » L'usine compte en effet 650 salariés et plus d'une centaine d'intérimaires et de CDD.

Les travailleurs en grève réclamaient le retour au volontariat pour les heures supplémentaires, l'embauche de personnel et une augmentation du

salaires mensuels de 120 euros, qu'ils ont fait monter en cours de grève à 200 euros.

Jeudi 8, la direction a organisé un vote à bulletin secret de l'ensemble des salariés du site. Mais elle a dû ravalier son ambition de noyer la grève. Les salariés présents ont voté à 94 % la poursuite de la grève et maintenu leurs revendications.

Finalement la détermination des travailleurs en grève a obligé la direction à reculer. Le soir du même jour, après des heures de négociations, elle est revenue aux heures supplémentaires au volontariat, a cédé sur une trentaine d'embauches de contrats-jeunes et accordé une prime de 1 500 euros par salarié, sans condition.

Les travailleurs de Kronenbourg ont donné la seule réponse qui vaille aux chantres du « travailler plus pour gagner plus » : la grève !

Correspondant LO

• Gemalto – Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans

En lutte contre la fermeture

Jeudi 7 juin les salariés de Gemalto apprennent avec surprise et colère la fermeture de leur usine. 12 % des effectifs de Gemalto-France sont supprimés. Outre les 362 emplois d'Orléans, 30 sont supprimés à Marseille et autant à Meudon.

L'incompréhension est totale : les carnets de commandes sont pleins. L'entreprise n'a pas cessé de recourir aux heures supplémentaires. La productivité du site a même augmenté de 30 %.

Le leader mondial dans la production de cartes à puce justifie ces suppressions d'emplois par une baisse des coûts de la concurrence. Mais le marché se porte bien, il a progressé de 17 %. Une travailleuse originaire du Mali apportait son témoignage : « Au Mali et dans les pays pauvres, il n'y a que le téléphone portable, ça progresse partout, faut pas qu'ils nous racontent n'importe quoi. »

En réalité, ces licenciements ont pour but de redresser le cours des actions et de permettre aux actionnaires de

s'enrichir toujours plus. Les bénéficiaires pour les uns, les sacrifices pour les autres. Nombreux sont ceux qui regrettent d'avoir fait des heures supplémentaires : « On n'a pas travaillé plus pour gagner plus, mais pour se retrouver à la porte. » Outre les salariés de l'entreprise, l'inquiétude est grande parmi les prestataires et fournisseurs qui ont exprimé leur soutien aux salariés. Le personnel ne veut pas entendre parler des reclassements de la direction, il entend lutter pour maintenir l'emploi.

Correspondant local



Soutien aux travailleurs de Gemalto

Mardi 12 juin, à la demande des salariés et des syndicats FO, CGT et CFDT de l'entreprise, Arlette Laguiller est venue apporter son soutien. Devant le personnel réuni à la porte de l'entreprise et en présence de délégations syndicales venues de Marseille et Meudon, notre camarade a dénoncé tous les plans de licenciements qui s'abattent

sur le pays, de Airbus à Alcatel en passant par Samsonite.

Cela fait des mois sans doute que la décision a été prise, comme l'a dit une travailleuse : « On entendait des bruits depuis des mois mais on ne pensait pas que ça pouvait finir comme ça. » Arlette a expliqué la nécessité vitale que les travailleurs contrôlent les comptabilités des entre-

prises et soient informés en temps réel, par un contrôle au jour le jour, de leurs choix et de leur stratégie. Elle a défendu également l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices. Une rencontre chaleureuse qui a remonté le moral des salariés.

Correspondant LO

• Metaleurop

Polluer, dépolluer, c'est toujours profiter

Le cours de l'action de Metaleurop a augmenté de 143 % en un an, alors que son bénéfice se monte cette année à 44 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 348 millions.

En 2003 cette société avait fermé son usine de Noyelles-Godault dans le Pas-de-Calais, licenciant 830 travailleurs et laissant à la collectivité le soin de dépolluer son site rempli de métaux toxiques. De plus, entre 1996 et 2001, trente-six ouvriers avaient été reconnus atteints de saturnisme et cette maladie liée au plomb avait été identifiée chez 13 % des jeunes enfants du voisinage et chez 10 % des femmes en âge de procréer. Tout cela, ajouté à une sombre carambouille financière, avait suffisamment remué l'opinion pour que Chirac parle de « patron-voyou ».

Si Chirac est parti, le terme est resté... mais cela n'a rien changé. Metaleurop continue la même activité, le recyclage de

métaux (entre autres les batteries usagées), avec les mêmes risques pour la santé des ouvriers et des populations, mais aussi avec des bénéfices en hausse grâce à la hausse des prix des métaux. Les procès en cours, relatifs aux indemnités dues aux travailleurs licenciés et à la pollution, n'inquiètent pas la direction. Elle est tellement certaine que la justice continuera à lui donner raison qu'elle se targue de ne pas avoir fait de provision financière pour payer d'éventuelles amendes.

Pourtant une chose va tout de même changer : Metaleurop va désormais s'appeler Recyclex et engager une campagne de communication pour expliquer qu'elle est une entreprise « verte ». On savait que les voyous blanchissent l'argent sale, mais voilà un « patron voyou » qui... le verdit !

Paul GALOIS

• Peugeot-Citroën (Sochaux et Mulhouse)

Vous n' imaginez pas tout ce que Peugeot-Citroën fait aux travailleurs

Vendredi 8 juin au matin, les chefs des secteurs de production de la Citroën C4 de l'usine PSA de Mulhouse se ruiaient sur les téléphones. Mission : avertir les travailleurs de l'équipe d'après-midi que la « séance de travail », comme ils disent, était annulée. Motif ? La « déficience d'un fournisseur », les salariés étant invités à appeler un numéro vert pour savoir quand le travail reprendrait. Les heures non travaillées seraient récupérées – généralement le samedi (ou le dimanche soir), vous savez, ces week-ends d'été où il fait si beau – avec comme seule compensation une prime de « prévenance tardive » de 10 euros, puisque nous sommes prévenus moins de quatre heures avant la prise de poste !

Même chose à Sochaux, la production de la 307 Peugeot a été arrêtée lundi 11 juin. Avec une dose de cynisme supplémentaire : la direction a quand même maintenu la « séance de travail » obligatoire du samedi 9... alors qu'elle savait qu'elle nous renverrait à la maison le lundi !



Une chaîne de montage de Peugeot Mulhouse.

Sur Sochaux et Mulhouse, près de 10 000 travailleurs en tout ont été touchés. Ces arrêts au dernier moment, les travailleurs en ont presque l'habitude, tellement la production se fait en flux tendu. Cette fois-ci, cela était provoqué par l'annonce du sous-traitant Visteon qu'il comptait se débarrasser de son usine de Bellignat dans l'Ain. Celle-ci fabrique des pièces de garniture intérieure pour le montage des voitures et Visteon y supprime 158 postes fixes sur 300 (sans

parler de la centaine d'intérimaires qui vont se retrouver à l'ANPE).

La production de l'usine de Bellignat devrait être rapatriée en partie à Lille, en partie à Rougegoutte en Franche-Comté – où plus d'une centaine de travailleurs ont été licenciés l'an dernier. Témoignage du cynisme patronal, il y a six mois Visteon proposait aux travailleurs de Rougegoutte des mutations à... Bellignat !

Correspondant LO

Équipement du portefeuille des actionnaires

travailleurs étaient employés chez les équipementiers automobiles. Ils n'étaient plus que 90 000 en 2005.

Et pas parce qu'il y a moins de travail : le chiffre d'affaires des équipementiers a été multiplié quasiment par quatre dans le même temps (de 5,6 milliards d'euros à 20 milliards, selon les chiffres du ministère de l'Industrie).

En 1980, près de 145 000

• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Les travailleurs prestataires de TFN se font respecter

Le Technocentre de Renault regroupe plus de 11 400 employés : 9 000 sont salariés chez Renault et 2 400 font partie de sociétés de prestation. C'est dans l'une d'elles, la société de nettoyage TFN, qui emploie une centaine de travailleurs, qu'un débrayage vient d'avoir lieu.

Mardi 5 juin, les travailleurs des deux équipes de TFN, soit une quarantaine, ont décidé ensemble de cesser le travail. Ils réclamaient le passage des temps partiels au temps complet, la mise en place d'une navette permettant de se rendre de la gare de Saint-Quentin jusqu'au Technocentre et une augmentation de leur salaire horaire, de 8,35 à 8,60 euros. Ils ont obtenu satisfaction au bout d'une matinée de grève. Leur salaire mensuel, qui est d'environ 1 000 euros net pour un salarié à temps complet, sera donc augmenté de 24 euros au 1^{er} juillet.

C'est à peine un rattrapage. En effet la prime de bénéfices accordée au début de l'année était tombée cette année de 300 à 60 euros – ce qui bien évidemment avait provoqué le mécontentement parmi le personnel. Mais en plus la direction de TFN, dans le cadre de la réduction des coûts, venait d'annoncer des réorganisations qui vont impliquer plus de travail.

La direction de TFN répercute en réalité les réductions de coûts exigées par les donneurs d'ordres. TFN fait partie du groupe Vestalia qui est une filiale de Veolia. Vestalia a demandé à TFN de réaliser une

économie de 13 % d'ici 2009. Le grand donneur d'ordres, Renault, a en effet exigé de la société Vestalia de faire 14 % d'économies d'ici 2009. C'est ainsi que les travailleurs des sociétés de prestation subissent les économies décidées par des directions de grands groupes dont les profits sont florissants.

Alors, les travailleurs de TFN ont bien compris qu'on leur demandait de « travailler plus pour gagner moins » et, pour se faire respecter, ils se sont saisis du seul moyen efficace : ils ont arrêté le travail.

Correspondant LO

• Visteon – Oyonnax (Ain)

Des licenciements collectifs pour le profit

Mercredi 6 juin, les travailleurs de l'usine Visteon de Bellignat, dans l'agglomération d'Oyonnax, se sont mis en grève pour s'opposer à ce que la loi appelle cyniquement un « plan de sauvegarde des emplois », mais qui consiste en réalité à supprimer 158 emplois sur un effectif de 289, à renvoyer une centaine d'intérimaires et à conditionner le maintien des 131 emplois restants à l'arrivée d'un repreneur d'ici la fin 2007.

Visteon est un groupe mondial d'équipements automobiles qui a racheté l'usine de Bellignat en 1999 à un autre trust du plastique, Plastic Omnium. Cette usine fabrique des panneaux de porte, des tableaux de bord ou encore des éléments de siège pour le groupe PSA ainsi que pour Renault, Ford et Toyota. Le groupe Visteon a vu son chiffre d'affaires augmenter toutes ces dernières années.

Ces licenciements chez Visteon s'ajoutent à ceux qui frappent les travailleurs de la « Plastic Vallée » d'Oyonnax depuis trois ou quatre ans, dans des entreprises qui invoquent les unes après les autres la conjoncture, la mondialisation, les délocalisations, la hausse des prix du pétrole, même quand ce sont des filiales de groupes florissants.

Mais les licenciements chez Visteon sont d'autant plus révoltants que les carnets de commandes sont pleins. La seule motivation de la direction pour supprimer plus de la moitié des emplois, et sans doute pour fermer toute l'usine, c'est sa volonté d'améliorer la rentabilité en regroupant les productions dans ses usines du Nord et du Territoire de Belfort.

Cette décision est visible-ment mûrie depuis longtemps. Des sommes ont été provisionnées pour financer le plan social, et la direction du groupe a recruté un directeur spécialement pour mettre en œuvre ces licenciements. Cet « expert » n'est autre que l'ancien directeur d'une usine Mécaplast, un autre équipementier automo-

bile qui vient de supprimer 700 emplois, dont une centaine dans la « Plastic Vallée ».

Le plan prévoit aussi le déménagement de certaines machines de l'usine mais, petit détail non prévu par la direction, l'atelier destiné à les accueillir n'est pas assez haut !

Ce qui a décidé les travailleurs de Visteon à se mettre en grève et à organiser un filtrage des entrées est le cynisme de la direction, qui n'a proposé que des indemnités de licenciement dérisoires : moins de 2 000 euros par année d'ancienneté, avec un plafond à 26 000 euros. Elle propose en outre une prime supplémentaire de 4 000 euros, mais pas avant décembre, sauf si un repreneur se manifeste plus tôt. Les grévistes réclament quant à eux au moins 5 000 euros par année d'ancienneté.

Le 11 juin la grève a été suspendue, suite à l'obtention de rallonges sur les indemnités complémentaires de licenciement. Selon la CGT, elles ont quasiment doublé et s'échelonnent de 3 000 euros pour un an d'ancienneté à 50 000 euros pour dix-neuf ans et plus.

Visteon aurait bien sûr les moyens de maintenir l'emploi. C'est un grand groupe dont les actionnaires sont riches, comme le fonds d'investissement Pardus qui lorgne actuellement sur l'équipementier Valeo. Mais leur objectif est que nous soyons moins à travailler plus, pour que eux gagnent plus.

Correspondant LO

Deux nouvelles brochures de Lutte Ouvrière

La force des travailleurs, c'est la grève !

Six semaines de lutte pour les salaires à Peugeot-Citroën Aulnay
Prix : 2 euros

La Réunion

Histoire d'une île et de ses travailleurs
Prix : 6 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition

• DDE de l'Isère
Grenoble

La direction
condamnée
à
rembourser
les grévistes

Avant la fin de la grève de mai-juin 2003 contre la réforme Fillon des retraites, dans un esprit revanchard, le ministère de l'Équipement avait donné pour consigne aux directeurs de ne faire aucun cadeau pour la retenue des jours de grève.

En Isère, il fut relayé avec zèle par le directeur, qui appliqua de manière totalement abusive le fameux « arrêt Omont » du Conseil d'État en prélevant non seulement les week-ends non travaillés, lorsqu'ils sont compris entre deux jours de grève, mais aussi les jours d'absence en temps partiels, congés, récupérations.

Cette manière de faire a entraîné de véritables aberrations. Par exemple, pour quatre jours de grève (deux mardis et deux jeudis) faits et prélevés chez un gréviste travaillant à temps complet, une gréviste à temps partiel (70 %) s'est vu retenir, pour les mêmes dates, dix jours sur son salaire parce qu'elle ne travaillait pas entre les quatre jours de grève, dont les trois jours de Pentecôte !

Par ailleurs la direction retirait depuis 1999 les jours de grève des agents à temps partiel, en les calculant sur le montant théorique d'un salaire à temps plein. Encore un calcul excessif et illégal !

Onze agents, aidés par la CGT et bien décidés à ne pas se laisser faire, ont donc déposé un recours devant le tribunal administratif en décembre 2003. Plus de trois ans après, l'État vient d'être condamné à rembourser le traitement des jours illégalement prélevés et à verser la différence entre la retenue à temps plein et celle à temps partiel pour toutes les grèves depuis 1999, ainsi que les intérêts moratoires.

Les grévistes ont savouré cette victoire. Ce n'est pas tous les jours que l'État est condamné !

Correspondant LO

• EADS-Sogerma – Rochefort (Charente-Maritime)

Grève pour une augmentation
uniforme des salaires

Depuis mardi 5 juin, 200 des 780 salariés du site Sogerma de Rochefort sont en grève pour une augmentation de leurs salaires. A la Sogerma, qui appartient au groupe EADS et effectue entre autres l'aménagement intérieur des avions, cette grève suit une grève pour les salaires sur le site de Saint-Nazaire le mois dernier. Elle a démarré après que le syndicat majoritaire FO ainsi que la CFDT et la CGC eurent signé un accord ne prévoyant que 1,1 % d'augmentation générale pour 2007 (après 1 % en 2006 et une « année blanche » à 0 % en 2005).

La grève s'est étendue à travers les ateliers de production, et cela malgré les tentatives d'intimidation de la direction, qui a cherché à faire croire qu'elle était illégale car sans appel syndical. Les grévistes ont ensuite été chercher l'aide de la CGT, seul syndicat qui soutient maintenant la grève. Outre une augmentation individuelle de 1 % en avril et 1 % en octobre, ils réclament 50 euros par mois pour tous, avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2007, plus 200 euros de prime. Cette revendication unitaire a été décidée après discussion aux piquets de grève, car elle permet que les ouvriers ne soient pas moins augmentés que la maîtrise. Et les salaires sont bas en production : 1 050



euros à l'embauche, 1 400 euros pour les travailleurs en 3x8.

La grève a été confirmée vendredi 8 juin à 80 % par un vote à bulletins secrets organisé par les grévistes. Très motivés, ils ont aussi fait un tract pour convaincre les non-grévistes. La grève reprenait de plus belle le lundi 11 juin, où le piquet empêchait les voitures de rentrer : la maîtrise devait se garer sur le parking extérieur, comme les ouvriers. Et mardi 12 une manifestation très remarquée rassembla 200 grévistes dans les rues de Rochefort. Un sous-traitant d'Airbus, Simair, situé

sur la même zone industrielle de Rochefort, a connu aussi plusieurs débrayages pour les salaires, et d'autres sont prévus cette semaine. Les salariés de la Sogerma de Mérignac (Gironde) ont effectué une collecte de soutien. Et les retraités de l'usine, présents aux piquets, ont déjà donné plus de 2 000 euros à la caisse de grève. Des anciens disent qu'ils n'ont pas vu une telle grève depuis 1968 et soulignent la participation importante des jeunes, qui sont à l'initiative du mouvement.

Tout ceci conforte les grévistes de Rochefort dans leurs

revendications, qui sont vraiment un minimum comparées aux richesses du groupe EADS. D'autant plus que le travail s'intensifie (alors que le site de Mérignac a licencié), avec une multiplication des horaires : aux horaires normaux, aux « quarts », en 2x8, et aux équipes en 3x8 s'ajoutent maintenant des SD en 2x12h et des VSD en 3x10h. Et cela va s'aggraver avec la prochaine production sur le site de Rochefort d'une partie des fuselages des A330.

Correspondant local

• Alcan – Issoire (Puy-de-Dôme)

Menaces sur l'emploi

L'usine Alcan d'Issoire, près de Clermont-Ferrand, fête son 60^e anniversaire samedi 9 juin mais, pour les salariés, ce n'est pas vraiment la fête...

Cette usine de production d'aluminium, qui s'appelait Cégédur-Péchiney jusqu'en 2003 (groupe Rhénalu), emploie 1 500 salariés auxquels s'ajoutent un millier de personnes habilitées à travailler dans l'entreprise et 150 intérimaires en moyenne.

La plus grande partie de la production est destinée à l'aéronautique. Comme ce marché est momentanément « juteux », la direction a l'intention de fermer l'atelier de tôles moyennes non trempées, ce qui entraînerait la suppression de 100 postes.

Cette décision est d'autant plus aberrante que les comman-

des affluent aussi dans ce secteur soi-disant moins « rentable », et que les cadences ne faiblissent pas. Mais non, il faut « faire de la place à l'aéronautique », sans s'occuper des autres besoins, et donc baisser la production de 23 000 à 6 000 tonnes sur trois ans, avec les suppressions de postes à la clef. « On pompe le maximum de fric sur l'existant et, selon les cas, on stocke ou on ferme des ateliers. Alcan garde le plus juteux dans l'immédiat », résumait une syndicaliste CGT de l'usine.

Et de plus, début mai, l'annonce a été faite d'une OPA hostile de l'américain Alcoa (numéro 2 de l'aluminium) sur Alcan, qui a surpris tous les travailleurs du site. Ce même jour, le 7 mai, l'action a grimpé de 32 % !

Alcan a réalisé en 2006 un bénéfice de 2 milliards d'euros,

ce qui représente quatorze fois plus que l'année précédente. Les commandes ne manquent pas, dont un contrat avec Airbus sur cinq ans.

Vu la situation chez Airbus où, malgré beaucoup de travail, des milliers de licenciements sont annoncés, les salariés d'Alcan sont très inquiets, de l'ouvrier à l'ingénieur, en passant par les techniciens. Mais le PDG d'Alcan, lui, a pris les devants : quelques jours avant l'annonce de l'OPA, il s'est fait voter un parachute doré de 13 millions de dollars et va se faire embaucher chez le racheteur.

Non seulement les salariés, mais toute la population d'Issoire, petite ville de 14 000 habitants, s'inquiète pour l'avenir. Les habitants se sont déjà mobilisés à plusieurs reprises contre un projet de restructuration de l'hôpital, qui prévoyait

des suppressions de lits et d'effectifs. Ce projet vient d'être abandonné grâce à la lutte des personnels hospitaliers.

Actuellement chez Alcan, après les assemblées générales et la pétition de l'intersyndicale, on discute beaucoup. Une conférence de presse des syndicats a été organisée. Samedi 9 juin, la CGT diffusait un tract d'information lors de la journée « portes ouvertes » de la direction.

Les travailleurs ont raison d'être méfiants, car les capitalistes se moquent bien des conséquences de leurs opérations boursières sur le sort des salariés et de la population. Pour augmenter leurs profits, ils sont prêts à tout, y compris à ruiner des régions entières.

Correspondant LO

• La Poste – Auch (Gers)

La restructuration ne passe pas comme une lettre à la poste

Les cinquante facteurs d'Auch, dans le Gers, sont en grève depuis le 21 mai dernier, suite à l'annonce par la direction de La Poste d'une restructuration de leurs tournées, avec à la clef la suppression d'au moins un emploi.

La Poste veut profiter de la mise en place de nouveaux casiers de tri qui seraient censés faire « gagner » 40 minutes par jour et par tournée. Mais les utilisations faites ailleurs montreraient au mieux un gain de seulement... 15 minutes.

Les facteurs sont d'autant plus en colère que la population ne cesse d'augmenter sur la ville. Depuis la dernière réorganisation, 1 700 boîtes aux lettres nouvelles sont apparues et 1 700 autres sont prévues en 2008, soit l'équivalent de six tournées supplémentaires !

Comme si cela ne suffisait pas, la direction de La Poste a décidé d'intégrer au courrier la distribution de la publicité ; distribution qui se faisait jusqu'à présent au volontariat et pour laquelle une prime de 100 à 300 euros compensait la charge de

travail supplémentaire. Résultat : du travail supplémentaire pour tous et un manque à gagner pour les anciens volontaires !

Depuis trois semaines, les facteurs réclament donc quatre nouvelles tournées mais La Poste fait la sourde oreille. Pour toute réponse lors de prétendues négociations, elle a annoncé que les CDD seraient transformés en CDI, ce qui était par ailleurs prévu (par la loi) pour la fin de l'année. Par contre, pour essayer de casser la grève, elle est bien plus zélée :

elle a fait venir des cadres de Toulouse puis a embauché des intérimaires sous de faux prétextes (par exemple, pour remplacer une femme enceinte imaginaire !)

La population d'Auch a même été invitée à venir chercher son courrier, déposé en vrac dans des bacs entreposés dans un hangar « aimablement » prêté par le président de la CCI. Dans les communes alentour, il faut venir le piocher à la mairie !

Les facteurs, qui ne se sont pas laissés impressionner par

toutes ces manœuvres, sont très soudés : il y a 100 % de grévistes et la quasi-totalité des syndicats. Ils continuent à populariser leur grève sur les marchés, au centre de tri et dans les bureaux de poste. Chaque midi, ils organisent un pique-nique devant le bureau de poste central et invitent la population à venir les soutenir en le partageant avec eux. Enfin, ils ont le temps de se parler et de mieux se connaître. Beaucoup affirment que rien ne sera plus jamais comme avant.

Correspondant LO

• Hôpital Avicenne – Bobigny (Seine-Saint-Denis)

Le mouvement continue

Le mouvement débuté il y a six semaines se poursuit à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis) contre le manque d'effectif et le plan d'économies de l'AP-HP (Hôpitaux de Paris).

Jeudi 7 juin, ce sont près de deux cents employés qui ont quitté leur service pour participer, entre 10 et 11 heures, au rassemblement dans la cour de l'hôpital, qui servait en même temps de conférence de presse. Il y avait parmi eux les grévistes, bien sûr, minoritaires dans l'hôpital et pour beaucoup « assignés » (c'est-à-dire réquisitionnés, sauf en ce qui concerne le personnel ouvrier

gréviste) mais actifs. Mais surtout un bon nombre d'autres ont saisi cette occasion de manifester. L'après-midi, à une soixantaine, ils sont allés jusqu'à la préfecture où une délégation, accompagnée de la maire (PCF) de Bobigny, demandait à être reçue.

Car les nouvelles propositions que venait de faire la direction de l'AP-HP, présentées comme un projet de « protocole de sortie de grève », bien qu'un peu plus étoffées que celles d'il y a quinze jours, étaient loin de répondre aux besoins.

La direction prétendait avoir « consenti » (c'est son langage !) un « effort global »

de 43 emplois supplémentaires, cette fois pas seulement pour les Urgences, mais répartis dans les divers services. La réalité est bien moindre. D'abord parce qu'une partie de ces nouveaux emplois promis ne sont proposés qu'en fonction de nouvelles activités à venir, et non pour combler les trous existant aujourd'hui. D'autre part parce que la promesse est vague : les 30 postes d'infirmières invoqués dans ce protocole ne seraient qu'une « priorité » accordée à Avicenne lors des prochaines nominations, sans qu'on sache quand, ni si ce sera au détriment des autres hôpitaux

de l'AP-HP ? Enfin, en ce qui concerne les emplois précaires, la direction promettrait une dizaine de mises en stage, alors qu'il y a dans l'hôpital une trentaine de CAE (contrats d'aide à l'emploi, gagnant 750 euros par mois) qui se sont regroupés pour demander leur embauche à l'occasion de ce mouvement, et auxquels s'ajoutent des intérimaires.

En réalité, il y a à Avicenne entre 80 et 100 postes officiellement budgétés mais non pourvus. Et dans bien des services, vu l'accroissement de l'activité ces dernières années, il faudrait non seulement les pourvoir, mais augmenter les postes.

C'est à 170 embauches supplémentaires que les besoins pour l'ensemble des services sont évalués par le personnel.

Et c'est plus généralement le plan d'économies de l'AP-HP qu'il faut remettre en cause : 2,4 millions pour Avicenne, avec à la clé la menace de suppression de 60 à 80 emplois.

Les assemblées réunissant tous les midis les plus actifs du mouvement (entre 40 et 70 participants suivant les jours) se poursuivent donc et une nouvelle journée de mobilisation était prévue pour jeudi 14 juin.

Correspondant LO

• Hôpital de Nîmes

Ras le bol du manque d'effectifs et des mauvaises conditions de travail

À l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, Sud-Santé et UNSA, mardi 5 juin au matin, environ 300 salariés de l'hôpital Caremeau de Nîmes ont débrayé pour dire leur colère contre le manque chronique de personnel, le gel des embauches et les mauvaises conditions de travail. Vu les réquisitions et le manque d'effectifs dans les services, tout le monde était satisfait de se retrouver aussi nombreux.

Lors du vote du budget, la direction avait annoncé le gel de l'embauche, et cela alors qu'elle reconnaît que l'activité a augmenté de 25 % en quatre ans.

Après avoir manifesté dans l'enceinte de l'hôpital, les salariés ont été reçus par le directeur général adjoint, et bon nombre ont dit ce qu'ils avaient sur le cœur. Une laborantine a expliqué qu'en trente ans de carrière elle n'avait jamais autant travaillé et aussi mal, ajoutant que plus personne n'avait le temps d'effectuer les contrôles qualité. Un ASH de gériatrie est intervenu pour raconter que l'ascenseur de ce secteur est en panne depuis trois semaines. Il n'est donc plus possible de sortir les personnes âgées, condamnées à rester cloîtrées dans leur chambre où il fait une chaleur

difficilement supportable. Dans ce secteur, le personnel débordé n'a plus le temps d'entretenir convenablement les locaux.

Les syndicats ont fait circuler une pétition, qui avait déjà recueilli plus de 1 400 signatures. Ils attendaient un rendez-vous avec le directeur de l'ARH, qui ne semble pas pressé de leur donner... Ce qui est certain, c'est que « cette mobilisation n'est qu'une étape et qu'elle est loin d'être la dernière », soulignait dans la presse locale un représentant syndical.

Correspondant LO

• Rogliano – Calais

Les bas salaires ça suffit !

Les travailleurs des ateliers Rogliano à Calais, une entreprise spécialisée dans la chaudronnerie, mécanique et maintenance industrielle, ont entamé un mouvement de grève soutenu par la CFDT. La majorité des ouvriers, une trentaine, après des débrayages qui n'avaient pas abouti, ont occupé l'usine.

Les salaires de misère, 1 000 euros net, et 1 100 euros après vingt ans, ras le bol ! Ils revendiquaient une augmentation de salaire de 2 % et le versement en net d'une prime de 5 euros brut par jour de présence, obtenue l'an dernier après une mobilisation.

Mais le patron jugeait ces exigences bien trop importantes, avec toujours la même chanson : son entreprise ne ferait plus de bénéfices, elle ne pourrait supporter une telle hausse. Il invoquait le décret amiante imposant

une charge supplémentaire de 100 000 euros. Mais que les salariés soient atteints par la maladie, ce n'est pas son problème !

Les ouvriers étaient déterminés, car ils sont persuadés que de l'argent, le patron en a ; lui qui vient à l'usine en 4x4 de luxe n'a pas l'air de se priver ! Alors, pourquoi les ouvriers devraient-ils toujours se serrer la ceinture ?

Finalement, au bout de deux jours de grève, la direction a accepté une hausse de salaire de 1,5 %, ainsi qu'une réévaluation de leur prime pendant trois ans, prime qui passe à 5,5 euros.

Les salariés étaient contents d'avoir fait reculer le patron, même s'ils sont bien conscients qu'il a les moyens de lâcher beaucoup plus.

Correspondant local

• G8 et réchauffement climatique

Des engagements qui n'engagent à rien

Au cours de leur sommet, les dirigeants des pays du G8, les huit pays les plus riches, les plus industrialisés, les plus avancés techniquement et scientifiquement, ont discuté des mesures à prendre contre les effets attendus du réchauffement climatique.

À l'issue de la réunion, Angela Merkel a parlé d'un « grand succès » et s'est félicitée que « de nombreux pays ont évolué ». Sans doute faisait-elle allusion aux États-Unis qui, en 1997, avaient refusé le protocole de Kyoto prévoyant une réduction d'un peu plus de 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre dans les cinq années suivantes.

Bush, dans le genre « Reteenez-moi ou je fais un malheur », s'est dit prêt « à participer activement, si ce n'est

prendre la tête d'un accord pour succéder à Kyoto ». Tony Blair, lui, a applaudi l'accord comme « un grand pas en avant ». Et Sarkozy s'est déclaré « satisfait des progrès qui ont été accomplis et qui sont incontestables ».

Mais, quand on cherche ce qu'ont décidé de si ambitieux tous ces grands chefs d'État réunis pour l'occasion, on trouve... une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 ! Ils ne risquent pas grand-chose. Non seulement ils ne seront plus là pour rendre compte du contrat mais, de plus, ils se sont bien gardés de dire de la moitié de quelle quantité il s'agit. Tout va bien, leurs industriels pourront continuer à polluer en paix !

Sophie GARGAN

• L'aide publique au développement

Une vaste tromperie !

Au sommet des huit pays les plus riches de la planète, le G8, Sarkozy et ses acolytes ont promis 60 milliards pour combattre le sida, la tuberculose et la malaria en Afrique.

En réalité ces promesses sont pour la galerie. En 2005, ces mêmes leaders du G8 avaient promis d'augmenter de 50 milliards par an les aides au développement, mais dans les faits, au lieu d'augmenter, ces aides publiques internationales ont baissé de 5 % en 2006 !

Quant aux chiffres affichés, il faut rappeler des réalités. En 2006, les 8,5 milliards de contribution de la France ont été amputés d'un tiers pour servir à des annulations de créances impayées du Nigeria et de l'Irak. Cela revient à un jeu d'écritures pour rembourser des entreprises, un soutien aux exportations françaises !

Louis BASTILLE

Des 5 milliards restants, le gouvernement déduit aussi près d'un milliard au titre des dépenses de scolarisation des étudiants étrangers en France. Et 500 000 euros sont aussi enlevés au titre de... l'accueil des réfugiés. L'actualité montre que l'Ofpra (l'Office français de protection des réfugiés et apatrides) n'utilise pas cet argent public pour accueillir et soutenir, mais principalement pour expulser des demandeurs d'asile !

Ainsi, il ne reste au bout du compte que 50 % des aides bruyamment annoncées. Et ce comportement est le même pour tous les pays « donateurs ». Les populations africaines préféreraient sans doute que l'impérialisme cesse de piller leur continent plutôt que d'annoncer des aides dont elles ne voient jamais la couleur.

• Pétrole ou biocarburants ?

Un carburant vert comme un billet de banque

Une fois de plus, les responsables des pays les plus riches du monde, réunis en Allemagne, ont discuté du réchauffement de la planète, de la pollution, des énergies de remplacement, etc. ? avant de décider des mesures aussi inefficaces que les précédentes.

La consommation de pétrole pour les transports ne cesse d'augmenter. Mais d'une part la quantité de pétrole, produit d'une longue évolution géologique, est forcément limitée. D'autre part la combustion du carburant est la cause d'une pollution massive, sans doute même une des causes du fameux réchauffement de la planète qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

Or depuis longtemps des carburants alternatifs ont été développés. On sait fabriquer à partir de certains végétaux (canne à sucre, maïs, soja, betterave, blé...) des carburants capables de faire fonctionner un moteur avec un rendement satisfaisant et pour un coût comparable à celui du pétrole. La quantité disponible de ces « biocarburants » dépend uniquement de la surface de terre arable consacrée à leur production et ne connaît donc pas les mêmes limites que la production pétrolière.

Mais quand on a dit cela, on n'a pas fait le tour du problème. Si certaines études affirment que les biocarburants sont moins polluants que le pétrole, car les plantes consomment en poussant le gaz carbonique que le biocarburant dégage en brûlant, d'autres, considérant le problème dans son ensemble, avancent que la somme des engrais nécessaires à la culture, de l'eau consommée et polluée dans la transformation et de la pollution due à la combustion rendraient les biocarburants en fait plus polluants que les carburants fossiles. D'autres encore affirment que les terres mises en culture pour les biocarburants le seront forcément aux dépens des terres de cultures vivrières et des terres vierges, « poumons de la planète ».

La question du choix des sources d'énergie, qui peut rapidement devenir cruciale et ne peut être résolue qu'à l'échelle de la planète, est pourtant entièrement laissée aux décisions des groupes privés. La production de biocarburant devenant rentable et les États la subventionnant, les grands groupes industriels (agroalimentaires, pétroliers, automo-



biles) s'y sont lancés sans autre préalable que des études financières et sans autre souci que le profit immédiat.

Ainsi des forêts vierges sont défrichées en Indonésie et au Brésil pour faire place à des cultures intensives de plantes à biocarburant. Aux États-Unis, premier producteur mondial de maïs et de biocarburants, et principal promoteur de leur utilisation, une partie croissante des terres est convertie en cultures destinées à ce commerce. Les besoins de cette nouvelle industrie entraînent une hausse constante du prix du maïs et, par ricochet, des autres céréales. Au point que la Banque Mondiale prévient que les prix élevés des céréales risquent de conduire à la famine dans les pays pauvres. Au Mexique, où la base de l'alimentation est le maïs, le gouvernement a déjà dû intervenir pour limiter autoritairement la hausse des prix à 40 %. La FAO, l'agence des Nations unies spécialisée dans l'agriculture, prévoit quant à elle que les pays qui doivent importer de grandes quantités de céréales et d'huile végétale, comme le Maroc et l'Éthiopie, sont menacés par la hausse des prix de ces denrées. Le marché mondial des céréales est dominé par quelques grandes compagnies et ce n'est pas l'ONU qui les contraindra à vendre bon marché à des affamés plutôt que cher aux sociétés de biocarburant.

Pour l'instant, le bilan de cette nouvelle industrie, encouragée et subventionnée par les États au nom de la préservation de l'environnement, consiste donc en une dégradation rapide de celui-ci, accompagnée de risques de famine... mais de profits assurés pour quelques grandes sociétés. Tout cela sans qu'aucune solution soit donnée à la question de la production

d'énergie et à celle de la pollution.

La recherche du profit, enrobée ou non de considérations écologiques, n'est plus depuis longtemps le « moteur de la croissance ». Elle est le principal frein au développement de l'humanité et même le principal danger pour sa survie.

Paul GALOIS

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Écologie : nature ravagée, planète menacée par le capitalisme !

(n° 106 - exposé du 26 janvier 2007)

Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis

(n° 105 - exposé du 24 novembre 2006)

L'Afrique malade du capitalisme

(n° 104 - exposé du 16 juin 2006)

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

(n° 103 - exposé du 28 avril 2006)

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

(n° 102 - exposé du 10 mars 2006)

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

(n° 101 - exposé du 27 janvier 2006)

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

(n° 100 - exposé du 5 octobre 2005)

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,54 euro par brochure